LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL


photo : Valentin Cueff

50 ANS DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

Le Collège Louis-Riel fête ses 50 ans en 2017. ***La Liberté*** est allée à la rencontre d'anciens étudiants et étudiantes qui ont livré un témoignage d'amour à leur ancien établissement. Mais le plus beau de ces témoignages c'est lorsqu'un parent comme Elaine Labossière fait le choix d'y inscrire son enfant, Brigitte, quelques décennies après y avoir étudié. Visionnez la soirée hommage au CLR sur le site **la-liberte.mb.ca**.

Pages 14 à 16

BE SEXY READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 104 Nº 7 • 17 AU 23 MAI 2017
SAINT-BONIFACE

UNE PAGE D'HISTOIRE À ÉCRIRE



photo : Amine Ellatify



photo : Amine Ellatify



photo : Amine Ellatify



photo : Valentin Cueff

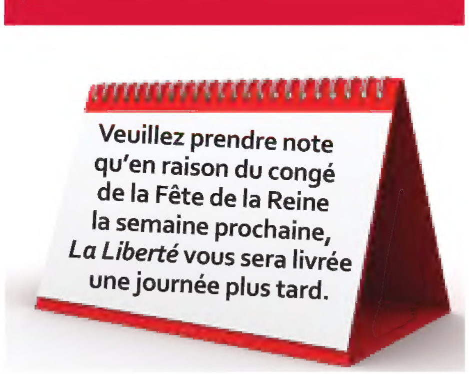
Les membres rentrés samedi 13 mai dans le gymnase ouest de l'Université de Saint-Boniface sont ressortis à 17 h membres de la Société de la francophonie manitobaine. Environ 220 personnes étaient venues débattre et voter les 16 propositions du Comité de refonte (photo 3) composé de Raymond Lafond, Diane Leclercq (non visible sur la photo), Ben Maréga, Raymond Hébert et Mona Audet. Les 16 propositions ont été adoptées, dont certaines avec amendements.

Par exemple, la proposition 14 sur l'Accueil francophone a été longuement débattue après une proposition d'amendement de Wilgis Agossa, directeur des communications de l'organisme (à droite sur la photo 1, à côté de Yaya Doumbia). Monique LaCoste (à gauche sur la photo 4) a proposé plusieurs amendements, qui ont tous été adoptés. La vice-présidente de la SFM, Blandine Ngo Tona, a elle aussi essayé d'apporter de nombreux amendements aux propositions. Mais seulement un d'entre eux a été retenu par l'assemblée.

Le Comité de refonte a en effet obtenu un vrai vote de confiance de l'assemblée. Les objections répétées et formulées par le CA de la SFM n'ont pas trouvé écho chez la grande majorité des personnes présentes.

Le président du Comité de refonte, Raymond Lafond, a déclaré que tous les amendements adoptés respectaient l'esprit des 16 propositions. Les membres de la nouvelle SFM, comme Derrek Bentley, Maurice Therrien, et Ariane Freynet-Gagné (sur la photo 2) affichaient pour la plupart un grand optimisme quant à la nouvelle page d'Histoire qu'allait écrire la francophonie du Manitoba. Pour revoir la journée dans son intégralité, rendez-vous sur **la-liberte.mb.ca**.

| Pages 4, 5, 6, 7 et 8.



Gagnant **du grand prix** d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2017 AU
CONCOURS **DES JOURNAUX RÉGIONAUX** CANADIENS

Le SOMMAIRE



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

ACTUALITÉS

POURPARLERS DE LA MMF ET DE L'UNION NATIONALE MÉTISSE

« Une bonne première discussion »

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba et la Manitoba Metis Federation ont discuté, le 12 mai, d'un potentiel financement annuel pour les opérations de l'Union nationale métisse, ainsi que d'une possible collaboration pour la livraison de services en français aux Métis de la province.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Paulette Duguay, la présidente de l'Union nationale métisse, qualifie cette toute première rencontre de positive.

« On a eu une bonne première discussion. J'ai indiqué à David Chartrand, le président de la MMF, qu'on ne veut rien lui enlever, mais que l'Union nationale avait besoin de fonds opérationnels. Et que peut-être la MMF serait prête à solliciter l'appui du Fédéral, puisque le gouvernement canadien veut transiger avec un seul organisme métis au Manitoba, la MMF. »

David Chartrand, pour sa part, indique qu'il n'a « aucun problème à appuyer l'Union nationale métisse ».

« J'ai un énorme respect pour l'Union nationale métisse et une responsabilité de la protéger. C'est un organisme d'une grande importance historique et culturelle. Je veux l'appuyer. Pourvu que l'Union comprenne que la MMF est un gouvernement alors qu'elle est un organisme culturel. Ceci dit, l'Union a beaucoup à offrir aux peuple métis, notamment aux francophones qui font partie de l'Union et à ceux qui sont membres de la MMF. »

La question d'une offre de services en français a été soulevée lors de la rencontre. Paulette Duguay élabore : « Il y aurait peut-être des projets en français et en mitchif qui pourraient être élaborés avec le Louis Riel Institute de la MMF. Aucune décision concrète n'a été prise. D'ici un mois, je vais rencontrer Al Benoit, le conseiller senior de la MMF. Et la discussion se poursuivra. »

Cinq personnes étaient à la table lors de la rencontre du 12 mai : Paulette Duguay; Guy Savoie, le doyen de l'Union nationale métisse; David Chartrand; Al Benoit; et Daniel Vandal, le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital.



Paulette Duguay.



Archives La Liberté

David Chartrand.

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

La francophonie se tourne vers l'avenir avec optimisme

Samedi 13 mai, plus de deux cents personnes se sont réunies pour remettre le monde à l'endroit. Pendant cinq mois, un comité de cinq personnes élues à la dernière assemblée générale de la SFM a formulé 16 propositions. Depuis le dépôt de son rapport, le conseil d'administration et sa présidente en particulier ont livré une bataille en privé et en public, dans les médias et sur Facebook, pour contester et pour discréditer les propositions du comité de refonte. Samedi matin, les participants ont trouvé à chaque table non seulement des copies du rapport qu'ils avaient demandé, mais aussi des copies des soi-disant 'réflexions' du CA déjà publiées dans *La Liberté*.

C'était le monde à l'envers : pour des raisons impénétrables, le CA avait décidé de faire campagne contre les propositions élaborées à la demande de l'Assemblée. Sans dire mot de ces tractations déloyales, les participants à l'assemblée du 13 mai ont revu chacune des propositions, proposant parfois des amendements et finalement les adoptant par de très fortes majorités, faisant fi des membres du CA qui votaient contre la volonté de l'assemblée.

Le bilan de cette journée? Un CA discrédité par ses propres actions et mis au rancart par les membres, un CA qui ne jouit d'aucune autorité morale, un CA qui s'est fait rappeler que les "pressions indues" sur *La Liberté* étaient inadmissibles. Et depuis le 14 mai, une présidente qui dénonce sur Facebook les propositions adoptées par les membres de la SFM!

Et pour les membres de la Société de la francophonie manitobaine? La satisfaction d'avoir enfin pris des décisions concrètes après presque quatre ans de discussions, et l'espoir d'avoir créé un organisme capable de représenter légitimement ses membres. Ce nouveau conseil fera face à d'énormes défis, mais il aura droit à l'appui de la population. Avec raison, plus de 200 personnes ont quitté la salle de réunion heureuses d'y avoir participé et pleines d'espoir pour l'avenir.



Roger Turenne

Comment composer avec une surdose d'actualités?

Pour les férus de l'actualité, les dernières semaines avaient de quoi conduire à l'essoufflement. Comment se détourner du spectacle télévisuel hallucinant d'une administration américaine où l'invraisemblable rivalise avec l'improbable et l'imprévisible? Qui aurait pu imaginer l'arrivée d'un égomaniaque aussi ignorant, incompétent, irresponsable et dangereux à la Maison-Blanche?

Drame également fascinant en Colombie-Britannique où le Parti vert se trouve soudainement, contre toute attente, en position d'exercer une influence réelle dans cette province et, par ricochet, à l'échelle nationale.

Et que dire de l'émergence surprenante d'Emmanuel Macron en France? Preuve que la démocratie, menacée dans de nombreux pays, se porte très bien ailleurs.

Comment se détourner des multiples guerres au Moyen-Orient, toutes impitoyables, incompréhensibles, et interminables, devant lesquelles la communauté internationale demeure impuissante? Les médias se lassent même de faire état des centaines de noyades hebdomadaires dans la Méditerranée.

Dans la péninsule coréenne, les événements se bousculent. En Corée du Nord, Kim Jong Un teste ses missiles, monsieur Trump le menace de guerre, et la Corée du Sud se dote d'un nouveau président qui, en pleine crise, lui dit « non merci, on s'en occupe. » Fascinant.

Et pendant ce temps-là, de façon presque inaperçue, la plus grave crise humanitaire de ce siècle progresse inéluctablement. Quatre famines, au Sud Soudan, au Yémen, en Somalie et au Nigéria, menacent plus de vies humaines encore que l'hécatombe de la Syrie.

Difficile, devant tout cela, de se préoccuper des déplacements de Pallister au Costa Rica, ou de la démolition des barricades au coin de Portage et Main.



Raymond Clément

Les ironies d'Hydro Manitoba

Dans son désir d'assurer sa stabilité financière, Hydro Manitoba a annoncé le 5 mai qu'elle désirait augmenter ses tarifs d'électricité annuels de 7,9 %. Et ce sur une période de cinq ans.

Comment ces hausses futures pourraient-t-elles nous affecter? Une maison de taille moyenne qui ne chauffe pas à l'électricité consomme environ 12 000 killowatt-heures par année. En 2016, à un taux de 8,43 cents par kwh, la facture totale était de 1 011 $. En 2021, le tarif aura augmenté à 12,33 cents par kwh. Et la facture totale sera de 1 479 $, soit une augmentation de 46 %.

Les Manitobains en région seront les plus désavantagés, puisqu'ils chauffent leurs maisons à l'électricité, à une moyenne annuelle de 30 000 kwh. Ceux du Nord chauffent à 4 000 kwh de plus. En 2021, leur facture annuelle s'élèvera aux alentours de 4 000 $.

Ce sont là des énormes coups à subir. Et la première ironie, c'est que si les consommateurs sont perdants, Hydro Manitoba le sera encore plus. Les Manitobains entreprendront sûrement des mesures pour réduire leur consommation d'électricité, ce qui réduira les gains souhaités par Hydro Manitoba.

La deuxième ironie, c'est que pour réellement rentabiliser ses exploitations et sa production, Hydro Manitoba nous informe qu'une augmentation de 14 % aurait été préférable. La société d'État est donc toujours perdante.

L'ultime ironie? Manitoba Hydro construit un nouveau barrage, qui sera opérationnel en 2021, mais dont on n'a pas besoin. L'espoir est de vendre de l'électricité aux Américains. Un rêve irréaliste puisque le coût de l'électricité aux États-Unis est deux fois moins élevé que nos coûts de production.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Le retour nécessaire de la cause

Que s'est-il passé le 13 mai 2017 dans un gymnase Ouest de l'USB bondé, depuis des années lieu de rendez-vous traditionnel des acteurs de la francophonie manitobaine?

À première vue, quelque 250 personnes motivées à débattre des mérites des 16 propositions du Comité de refonte de la SFM ont largement appuyé la manière de restructurer la francophonie sur laquelle s'étaient entendus Raymond Lafond, Diane Leclercq, Mona Audet, Ben Maréga et Raymond Hébert.

Dit autrement, l'assemblée, sérieuse et studieuse, car consciente d'avoir le dernier mot, a essentiellement désavoué les objections soulevées par le CA de la SFM, mené par sa présidente, qui n'avait pas fait mystère de son désaccord sur maintes propositions dès la sortie publique du rapport du Comité de refonte le 12 avril. Un échec cuisant. Pourtant, la présidente estime avoir la légitimité nécessaire pour mettre en œuvre la volonté de l'assemblée générale extraordinaire : « Les membres ont parlé. Nous acceptons le vote. » Pour elle, « l'intégrité du CA » ne saurait être mis en doute. Dont acte.

L'actuel CA devient donc un conseil d'administration de transition qui doit notamment assurer la mise en place d'un CA de 21 membres, une des pièces maîtresses du nouveau dispositif voulu par le Comité de refonte. L'intention est que la nouvelle SFM, la Société de la francophonie manitobaine, soit plus revendicatrice, qu'elle montre enfin ses dents lorsque, pour s'en tenir à un récent exemple, le gouvernement provincial a fermé abruptement une clinique Express bilingue dans Saint-Boniface.

Dans pareille situation il a 30 ou 40 ans, une SFM (Société franco-manitobaine), forte du militantisme de jeunes parents *baby-boomers* aurait carrément montré ses crocs. C'était l'époque où les fervents francophones se voyaient comme des chiens de garde de la cause française au Manitoba. Les années 1970, c'était encore la grande époque de la cause, le temps où les professionnels de la francophonie n'existaient pas, où l'espoir d'un avenir reposait surtout sur des réseaux de bénévoles coordonnés par une poignée d'employés à la SFM, à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) ou au Conseil jeunesse provincial.

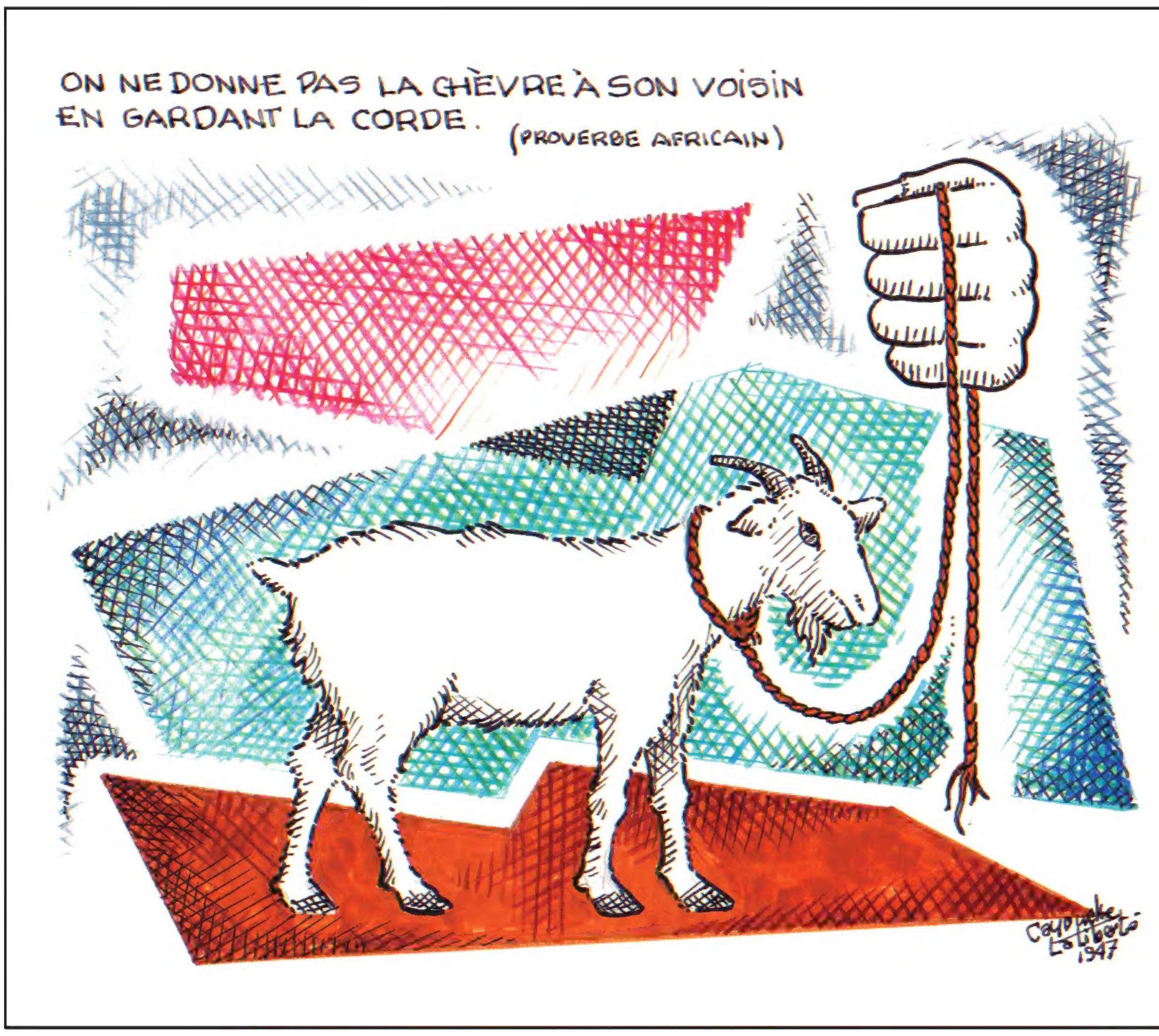
Une époque militante dont se souvenaient très bien Raymonde Gagné et Léo Robert lorsqu'ils ont proposé, le 24 octobre 2013, la tenue d'États généraux. L'initiative avait pour ambition de réactiver les forces vives de la francophonie qui s'étaient assouplies sous l'influence d'une bureaucratisation généralisée, conséquence d'une première Entente Canada-Communauté signée en 1994. C'est au demeurant un secret de polichinelle que l'adoption des États généraux avaient aussi pour but de faire machine arrière sur une décision prise en 1997 par « un comité d'étude » qui avait recommandé la création du poste de président-directeur général.

Le poste fut confié au directeur général de la SFM depuis 1994, Daniel Boucher, qui devenait *de facto* l'homme fort du CA de la SFM, voire de la francophonie manitobaine, la SFM ayant un rôle de porte-parole officiel. Les élus bénévoles du CA de la SFM devinrent alors un peu comme tout ministre fédéral qui dépend de son puissant sous-ministre, un haut fonctionnaire payé pour connaître à fond les dossiers les plus complexes.

Les énormes responsabilités qui incombaient à Daniel Boucher en ont fait un bouc émissaire commode en période de stagnation du militantisme francophone. Faute d'avoir une bonne cause à défendre, des militants de la francophonie dans l'âme en étaient réduits à s'en prendre à mi-voix à un homme. Une situation délétère à laquelle, par sa Proposition numéro 7, le Comité de refonte a jugé bon de mettre un terme. Et que l'assemblée générale extraordinaire a approuvé.

Maintenant qu'il est clair que les destinées de la francophonie manitobaine dépendent à nouveau de bénévoles dévoués et engagés, il est tout aussi évident qu'il devient impératif de développer une narrative susceptible d'être élevée au rang de cause. Car si une restructuration du CA de la SFM s'imposait dans cette francophonie qui tire sa vitalité d'une quarantaine d'organismes, il est encore plus impératif de donner de très bonnes raisons à des bénévoles de s'engager. La survie pour la survie, de nos jours appelée « construction identitaire », n'est pas une fin en soi.

Faute d'une authentique cause mobilisatrice, l'AGE du 13 mai, présidée de main de maître par Donald Legal (avec tact, humour, et surtout sans orgueil vain) pourrait bien finir par allonger la liste des tentatives de relance de la francophonie manitobaine.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

Question au CA de la SFM

Madame la rédactrice,

Nous souhaitons exprimer publiquement par cette lettre notre entière reconnaissance au Comité de refonte de la Société franco-manitobaine. Nous avons été, comme la très grande majorité de l'assemblée réunie samedi d'ailleurs, vraiment impressionnés par le travail consciencieux, exhaustif et courageux de Diane Leclercq, Mona Audet, Raymond Lafond, Ben Maréga et Raymond Hébert. L'énorme travail qui a été accompli mérite encore une fois tous nos applaudissements car ce Rapport constituera l'outil historique qui va permettre à notre francophonie de rayonner à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières.

Permettez-nous cependant d'émettre une réserve sur la suite du processus.

Comme tous ceux et celles présents à l'assemblée générale extraordinaire le 13 mai, nous avons remarqué la résistance du Conseil d'administration de la SFM envers la quasi-totalité des propositions présentées, d'abord dans les médias, puis lors des débats entourant les propositions durant l'AGE. De plus, nous avons été surpris et déçus que le CA ne se soit pas levé durant l'ovation que le Comité de refonte s'est mérité par tout le reste de l'assemblée.

Nous nous sentons dans l'obligation de demander comment le CA de la nouvelle Société de la francophonie manitobaine compte mener à bien la transition jusqu'en octobre.

Respectueusement,

Mariette Mulaire et Léo Robert
Le 14 mai 2017

Merci Canal Ouest

Madame la rédactrice,

Nous voudrions vous remercier sincèrement pour le travail effectué afin que toute personne francophone puisse avoir une chance d'assister et de comprendre l'assemblée générale de la SFM et de son comité de refonte.

Effectivement, lorsqu'on arrive d'un pays étranger comme la France, nous sommes loin de nous imaginer le lourd travail des organismes francophones. On pense le Canada comme un pays complètement bilingue, mais ce n'est vraiment q'une fois installé que l'on est immergé dans la lutte pour la survie de la francophonie. Et comment aurions nous pu être au courant autrement que par votre journal et les émissions télévisées que vous avez diffusées?

La première avec le comité de refonte qui expliquait point par point son rapport.

Puis une seconde où nous avons pu suivre l'assemblée en direct.

Car très intéressés mais dans l'impossibilité de nous déplacer, nous avons quand même pu assister aux votes et aux débats.

Merci d'avoir pensé, Madame, à ce que chacun ait cette chance-là. Maintenant que nous avons pu nous imprégner de ce milieu, nous avons aussi envie de mettre notre pierre a l'édifice et de prendre notre cotisation à la SFM.

On remercie encore votre équipe et celle des Productions Rivard pour tout ce beau travail.

Mélanie et John Ferrer
Le 14 mai 2017

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SFM

PAROLES DE PRÉSIDENCES

Retour sur une journée marathon

Quelque 220 membres de la Société franco-manitobaine étaient venus par un beau samedi de mai, décider du sort de leur organisme porte-parole. Retour sur cette journée marathon du 13 mai avec la présidente de la SFM et le président du Comité de refonte.

Barbara GORRAND et Gavin BOUTROY



Jacqueline Blay, présidente de la SFM.



photos : Amine Ellatify

Raymond Lafond, président du Comité de refonte.

Jacqueline Blay, présidente de la SFM : « J'ai fait ce que j'avais à faire »

Comment avez-vous vécu cette journée?

Comme la majorité des gens, j'étais curieuse de savoir ce qui allait arriver. On s'attendait à ce que la plupart des propositions soient adoptées, mais j'aurais aimé qu'il y ait plus de discussion sur la place des jeunes, des immigrants... Des citoyens, en somme. Les États généraux de la francophonie ont envoyé un message très clair : ce sont les individus qui font la francophonie au Manitoba, et non pas les organismes. Or là, on fait la place à 21 organismes dans le nouveau CA.

Justement, les propositions adoptées lors de l'AGE remettent-elles en cause le Plan stratégique issu des États généraux?

Le Plan stratégique prévaut, il appartient à la communauté. Dans l'ensemble cela ne change pas le travail qui a été fait et qui reste à faire. Seulement, c'est la SFM maintenant qui devient responsable de sa mise en œuvre.

Quel va être désormais le rôle de votre CA dans cette période de transition?

On va s'asseoir et délimiter les paramètres de notre action pour s'assurer que les décisions prises soient mises en place. Mon rôle s'arrête à l'AGA de la SFM, à l'automne2017. Je suis rentrée par accident en 2015, j'avais un agenda de changement, le CA qui est rentré avec moi l'avait accepté, et aujourd'hui nous y sommes. J'ai fait ce que j'avais à faire. Je sais qu'il n'est pas sain de rester dans un organisme trop longtemps.

Raymond Lafond, président du Comité de refonte : « Je suis d'accord avec les amendements votés »

Êtes-vous satisfait du déroulement de cette journée?

Je trouve que cela a très bien été. Je suis d'accord avec les changements de fond et les amendements qui ont été votés. Mais s'il y a une chose qui m'a posé souci, c'est en ce qui concerne la discussion sur l'Accueil francophone. J'ose espérer que les gens ont bien compris le sens de notre proposition. En tant que tel, l'Accueil n'existe pas, c'est un service de la SFM. Et nous voulions lui donner une légitimité. C'est tout.

La mission du Comité de refonte est donc finie?

Notre mandat est à peu près fini, il nous reste cependant à intégrer les amendements au règlement administratif avec le président de l'Assemblée, Donald Legal. Un nouveau règlement administratif qui est d'ailleurs entré en vigueur dès la levée de l'AGE.

Après les objections du CA de la SFM formulées envers les propositions de votre comité, pensez-vous qu'il soit en mesure de mener la transition à terme?

C'est une question de maintien de gouvernance. Le CA va rester en place jusqu'à la tenue de la prochaine AGA, afin de gérer les affaires courantes et continuer les missions de la SFM, tout en assurant la mise en place administrative des décisions adoptées lors de l'AGE, comme la nomination des comités.

Au lendemain de l'AGE, le 14 mai, la présidente de la SFM, Jacqueline Blay a posté sur sa page Facebook « Histoire du Manitoba français », de vives critiques au Comité de refonte et à l'assemblée. Son long commentaire était intitulé : « Le jour où l'Histoire a bégayé ». Comment recevez-vous cette publication?

J'ai été très déçu de lire ce texte, et j'aurais vraiment souhaité que la présidente de la SFM respecte davantage la souveraineté de l'assemblée qui s'est exprimée en faveur de nos propositions, avec un large consensus.

Suite en page 6.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SFM

16 PROPOSITIONS, 6 HEURES DE DÉBATS

Vote de confiance pour le Comité de refonte

Les quelque 220 membres de la SFM qui se sont réunis au gymnase ouest de l'USB étaient bien décidés à débattre et voter sur l'avenir de leur organisme porte-parole, la SFM. Ils ont su dépasser les embûches de la division. Rapporter six heures de débats à quelques lignes est un exercice forcément réducteur. Mais s'il y avait une chose à retenir de ce 13 mai 2017, c'est que la francophonie manitobaine est ressortie avec un mandat clair pour la SFM. Pour celles et ceux qui veulent visionner l'intégralité des débats en vidéo, rendez-vous sur la-liberte.mb.ca.

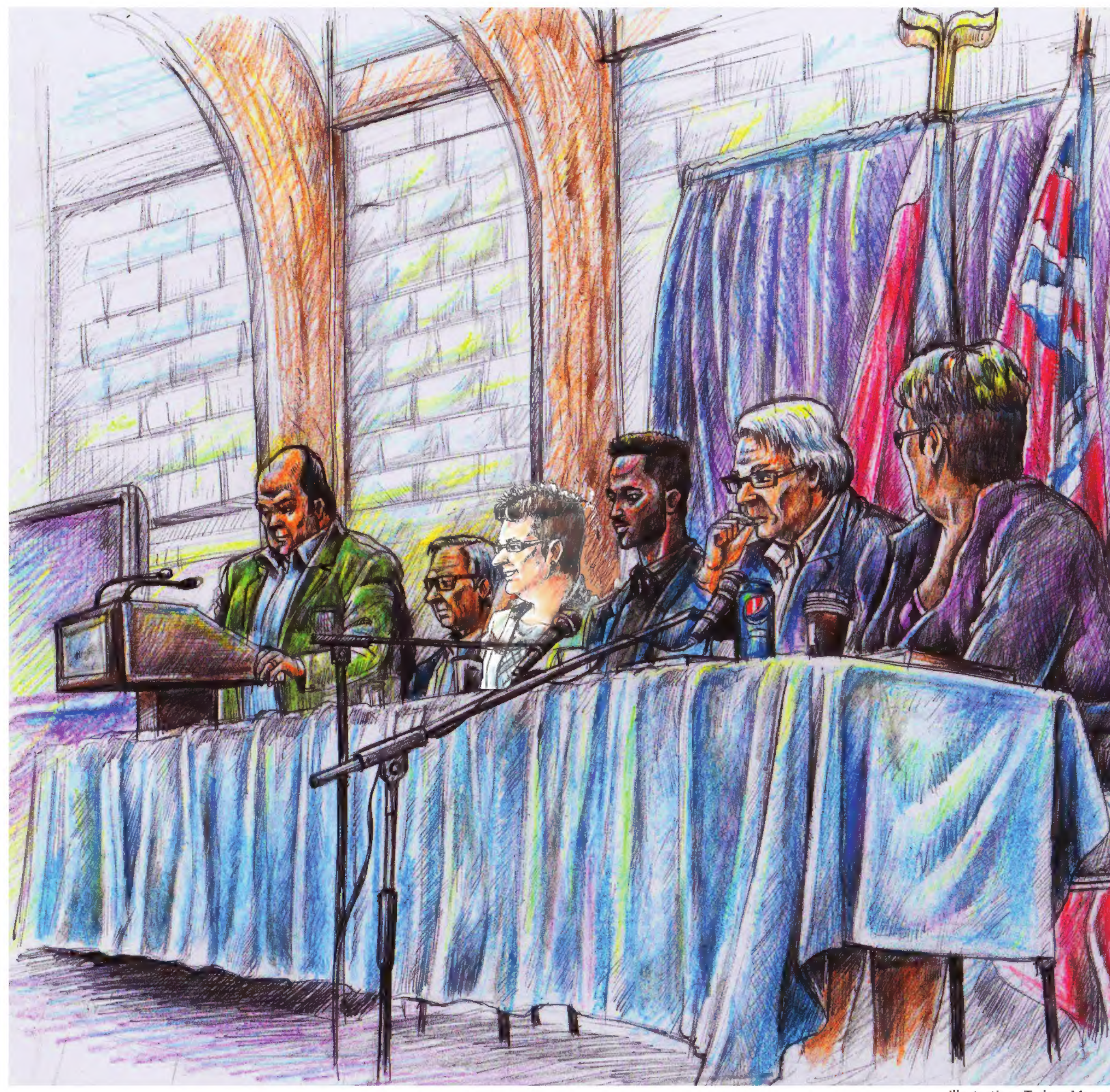


Illustration : Tadens Mpwene

Une illustration de Tadens Mpwene réalisée pendant les débats et représentant, de gauche à droite, le président de l'assemblée Donald Legal, et les membres du Comité de refonte Raymond Lafond, Diane Leclercq, Ben Maréga, Raymond Hébert et Mona Audet.

Barbara GORRAND et

Gavin BOUTROY

Proposition 2 : vision, mission, valeurs, rôles et responsabilités de la SFM

Si la proposition a fait l'objet de débats sur des points de vocabulaire, seul un amendement proposé par Monique LaCoste (appuyé par Carole Freynet-Gagné) a été adopté, qui donne une vocation ouverte à l'international à la SFM : « Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français au Manitoba, revendiquer le droit de communiquer et de s'épanouir en français auprès de tous les paliers de gouvernement, assurer l'offre d'une pleine gamme de services en français, et faire rayonner la francophonie au Manitoba et à l'extérieur de ses frontières. »

Proposition 3 : membres de la Société

Membres institutionnels, clientèles spécifiques, membres organisationnels sectoriels… La question de la représentation des organismes au sein de la SFM a donné lieu à de nombreuses discussions et amendements, lesquels ont tous été défaits. La proposition a été adoptée en l'état.

Proposition 4 : composition du conseil d'administration de la société

La proposition d'un CA à 21 membres avait déjà suscité de nombreux débats dès la publication du rapport du Comité de refonte. Il était donc prévisible que les membres réunis en assemblée demandent des éclaircissements, qui se sont traduits par l'adoption de deux amendements.

Au point 1, Léo Robert (appuyé par Réal Sabourin) puis Blandine Ngo Tona (appuyée par Nicolas Audette) ont fait préciser que le CA soit formé « de quatre (4) membres individuels élus à l'assemblée générale, dont la présidence et la vice-présidence et deux (2) autres membres. »

Au point 2, dans un souci démocratique, Maurice Therrien (appuyé par Roxane Dupuis) a fait passer l'amendement précisant, toujours en ce qui concerne la composition du CA, qu'il soit également formé « d'un représentant nommé par le CA de la Corporation catholique de la santé du Manitoba, d'un représentant nommé par la Commission scolaire franco-manitobaine, et d'un représentant nommé par le Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface. »

Proposition 9 : le statut juridique de la SFM

Les membres ont approuvé le nouveau règlement administratif, proposé par Raymond Lafond (appuyé par Diane Leclercq). Cela dit, il est entendu qu'il sera reformulé en tenant compte de tous les amendements adoptés lors de l'AGE.

Proposition 11 : rehausser la visibilité de la SFM

L'amendement proposé par Monique LaCoste (appuyé par Carole Freynet-Gagné) ajoute, en préalable des autres

Les propositions qui n'ont pas fait débat

Proposition 1 : nom de la Société

Le sigle SFM désigne désormais la Société de la francophonie manitobaine. Une décision qui a fait l'unanimité et a été saluée par des applaudissements nourris.

Proposition 5 : les comités permanents

Adoptée sans amendement.

Proposition 6 : le Forum de la francophonie manitobaine

Adoptée sans amendement.

Proposition 7 : la direction générale

L'assemblée a adopté le changement intervenant à la tête de la structure, faisant passer le titre de président-directeur général à celui de directeur général. Lors de son intervention, Léo Robert, qui avait été avec Raymonde Gagné à l'origine de la proposition de lancer les États généraux dès 2013, en a profité pour saluer le travail accompli par Daniel Boucher, qui a occupé ce poste depuis 1997.

Proposition 8 : évaluation officielle en 2022.

Adoptée sans amendement.

Proposition 10 : le statut de bienfaisance de la SFM

Cette proposition, attendue afin de clarifier la mission et les rôles de la SFM et de mettre l'organisme en conformité avec la



photo : Amine Ellatify

définition d'un organisme de bienfaisance tel qu'établi par l'Agence du revenu du Canada, a été adoptée sans amendement. La SFM, avec l'appui de juristes experts, devra donc examiner son statut de bienfaisance.

Proposition 13 : une présence continue de la SFM en milieu rural

Adoptée sans amendement.

Proposition 15 : Infojustice Manitoba

Adoptée sans amendement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SFM

paragraphes, « qu'un plan de positionnement et de marque soit élaboré pour communiquer la nouvelle structure politique de la SFM, sa vision, sa mission, ses rôles et ses responsabilités, ainsi que tous les services qu'elle offre » et « que le positionnement et le rayonnement de la francophonie manitobaine soient identifiés comme priorités stratégiques afin qu'on donne à la SFM les moyens de développer et de mettre en œuvre un plan de communication et de positionnement annuel. »

Proposition 12 : rassembler l'ensemble de la francophonie manitobaine

La proposition, qui semblait a priori devoir faire consensus, a fait l'objet de 3 amendements.

Sous l'impulsion de Walter Kleinschmit, Bertrand Nayet (appuyé par Charles Leblanc) a proposé un ton plus volontariste à la proposition qui devient : « le nouveau conseil de la SFM rassemble la francophonie manitobaine dans un grand ralliement tous les cinq ans. » Sur une proposition de Jonathan Boisvert (appuyée par David Dandeneau), le premier grand rassemblement se tiendra en 2020 afin de correspondre au 150e anniversaire de la province du Manitoba.

Enfin, Pauline Charrière (appuyée par Valérie Rémillard), a fait adopter la dénomination plus englobante que les termes « francophones » et « francophiles » : « que toutes les personnes de la francophonie manitobaine y soient invités pour célébrer la francophonie au Manitoba. »

Proposition 14 : l'Accueil francophone

Le Comité de refonte l'avait bien compris, au vu des nombreuses interrogations soulevées dans les semaines précédant l'AGE : sur cette proposition en particulier, un gros effort d'explication serait nécessaire. Mal comprise par certains, prévue de façon trop graduelle pour d'autres, la constitution en corporation de l'Accueil francophone aura finalement été adoptée, après un recomptage suite à la contestation de la décision du président de l'assemblée. Ce nouveau décompte a permis d'adopter l'amendement proposé par Wilgis Agossa (appuyé par Alphonse Lawson), favorable à une plus grande autonomie de l'Accueil, « parce qu'on ne donne pas une chèvre à son ami tout en gardant la corde » (proverbe africain).

Avec cet amendement, « la SFM assume la responsabilité d'adopter d'ici l'AGA de 2018 un règlement administratif stipulant les critères de gouvernance voulus du nouvel organisme. Après cette période de transition, l'organisme aura la responsabilité d'élire, lors d'une AGA démocratique, son CA reflétant la nouvelle francophonie manitobaine ainsi que son vérificateur. »

Proposition 16 : la gouvernance et la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée

La question de la restructuration de Presse-Ouest Ltée, au regard de l'exigence de conformité à la loi, n'a pas fait l'objet de contradiction de la part de l'assemblée. Pas plus que la nécessité de garantir l'indépendance journalistique, la survie et l'épanouissement de *La Liberté*. Les membres de la SFM ont donc voté la composition du comité chargé d'étudier la meilleure structure de gouvernance et de propriété des actions de POL. Lequel, sur proposition de Monique LaCoste (appuyée par Charlotte Hébert), « s'ajoute un professionnel de la presse écrite, indépendant de POL, et provenant de l'extérieur de la communauté francophone du Manitoba. »



photo : Amine Ellatify

Wilgis Agossa



photo : Amine Ellatify

Valérie Rémillard



photo : Amine Ellatify

Bertrand Nayet



photo : Amine Ellatify

Monique LaCoste



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SFM

VOX POP

La Liberté a demandé à des membres parmi les quelque 200 personnes présentes lors de l'AGE du 13 mai, de partager leurs impressions. Curiosité et espoir au rendez-vous.

Propos recueillis par Morgane Lemée et Gavin Boutroy • Photos : Valentin Cueff et Amine Ellatify



PAULETTE DESAULNIERS

« Je trouve que ce qui se passe maintenant dans la communauté c'est que monsieur et madame tout-le-monde sont représentés par des secteurs et de organismes. Je crois que le nouveau CA de la SFM va représenter tout le monde. L'activité de la francophonie se fait au sein des organismes. »



MAROUANE MOUNIR

« Il y a des choses que, personnellement, je n'apprécie pas. Comme compter les votes des membres du comité de refonte. Je comprends qu'ils sont membres de la SFM, mais je trouve ça un peu déplacé qu'ils votent pour des propositions qu'ils ont eux-mêmes mises en place. »



JEAN-MICHEL BEAUDRY

« L'ordre du jour est extrêmement chargé! Je suis surpris que cela se passe aussi bien, même si de l'extérieur on sent quelques tensions. C'est vraiment bien de voir qu'il y a des consensus et que l'on peut voir, au moment du vote des propositions, qu'il y a des grandes majorités. J'ai peut-être des inquiétudes, mais je pense que ça vaut la peine d'essayer quelque chose de nouveau. »



ERIC PLAMONDON

« Ça fait plusieurs années qu'on demande à la SFM d'agir comme porte-parole et lobbyiste. On est en train d'affirmer aujourd'hui que justement, il y a ce besoin pour une organisation porte-parole dans la francophonie.

Je pense qu'on doit faire confiance, qu'il y a un travail qui a été fait pour voir comment on peut avoir un organisme qui peut avancer. Donc qu'on aille au-delà des rencontres et des consultations et qu'on passe vraiment à l'action.

Le statu quo n'est plus à l'ordre du jour, ça c'est clair. »



PAULETTE LAFOND

« Quand je suis rentrée et que j'ai vu la foule, j'ai réalisé que les gens sont encore très concernés. Je suis très heureuse de voir qu'il y a beaucoup de jeunes. Ça se déroule bien et on voit que le comité a travaillé fort. Alors on va voir la suite, notre nouvelle constitution et notre nouveau monde. Et je sens que ça va très bien fonctionner. »



ARIANE FREYNET-GAGNÉ

« Personnellement, je pense que cette journée est une victoire. On a fait de très bons amendements. On savait que les propositions 3 et 4 allaient prendre du temps, mais je suis vraiment contente que l'on ait pu choisir que le président de la SFM soit élu. C'est une grande chose, car cela donne de la crédibilité au président, surtout qu'il est le porte-parole. On sait que cela ne sera jamais parfait, mais c'est une victoire et on est vraiment contents que la SFM prenne un rôle plus revendicateur. »

LE CENTRE DU PATRIMOINE REÇOIT L'APPUI DE CINQ CONGRÉGATIONS

Des religieuses généreuses

Le Fonds du Centre du patrimoine a présentement un solde de 588 882 $. En 2021, il atteindra et dépassera 1 million $. Grâce en grande partie à une contribution importante de cinq communautés religieuses.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite : Normand Boisvert, président de campagne de la SHSB, Cécile Fortier, supérieure générale des Missionaires Oblates de Saint-Boniface, Denise Kuyp, animatrice provinciale des Religieuses de Notre-Dame des Missions, Florence Vuignier, animatrice des Sœurs du Sauveur, Lorraine St-Hilaire, animatrice provinciale des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Claudette Robert, supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Michel Lagacé, président de la SHSB.

Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, les Religieuses de Notre-Dame-des-Missions, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ainsi que les Sœurs du Sauveur ont annoncé le 15 mai qu'elles investissaient collectivement dans la préservation, la gestion et la promotion d'archives religieuses au Centre du patrimoine.

Gilles Lesage, le directeur général de la Société historique de Saint-Boniface, souligne l'impact à long terme de cet appui financier : « C'est dans un sous-fonds Archives religieuses, créé en 2016, que les religieuses verseront leurs contributions. Ce sous-fonds fait partie de notre Fonds Centre du patrimoine. Avec un appariement de Francofonds, le don collectif des religieuses vaudra près de 650 000 $ en 2020.

« Et nos efforts se poursuivent. Nous cherchons d'autres donateurs, notamment des fondations. Notre cible, pour 2022, est de 2 millions $. Plus la valeur totale du Fonds Centre du patrimoine augmentera, plus on pourra financer des projets. Et même augmenter nos ressources humaines. Un rendement de 4 % sur 2 millions $ permettrait de générer 80 000 $ par année. On pourrait embaucher un archiviste à temps plein. »

Cécile Fortier est la supérieure des sœurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, et la porte-parole des cinq communautés donatrices :

« La décision collective de contribuer financièrement au Centre du patrimoine découle d'une prise de conscience que le personnel modeste de la SHSB n'arrive pas à répondre rapidement à la demande de traiter les fonds d'archives. Le travail est énorme. L'organisme a besoin de soutien. Si nous voulons que les archives de nos communautés respectives soient bien préservées et accessibles pour les chercheurs et le grand public, nous devons faire notre part. Ensemble, on savait qu'il était possible de partager nos ressources pour cofonder le sous-fonds Archives religieuses. Et on espère que d'autres congrégations vont se joindre à notre effort. »

Michel Lagacé, le président de la Société historique de Saint-Boniface, se réjouit de la contribution et la collaboration des cinq communautés. « Les religieuses nous permettront de faire le rattrapage nécessaire dans le traitement de leurs archives. La SHSB souhaite développer des outils pour faciliter le travail des chercheurs qui voudront les consulter. De plus, nous voulons les rendre disponibles sur Internet, pour faire connaître et perpétuer leurs œuvres au Manitoba.

« Ces archives sont de véritables mines de renseignements. Elles relatent tout ce qui se passait dans ces congrégations, sans parler des villages et régions où elles ont travaillé. Il faut mettre ces archives en valeur, en assurant leur conservation, en numérisant des documents, en organisant des expositions. La générosité des religieuses contribuera à ce travail. »

CODEX HISTORICUS

Le journal intime du Manitoba colonial

Dans les cinq archives religieuses du Centre du Patrimoine, on y retrouve une composition de Gabrielle Roy, une documentation quasi-quotidienne de la vie de village, et parmi les documents les plus anciens de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB).

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Gilles Lesage, le directeur général de la SHSB, n'a aucun doute quant à l'importance des archives religieuses pour le Manitoba.

« Ces archives documentent une période de plus de 200 ans, en commençant avec l'arrivée, en 1818, de Provencher, le premier missionnaire permanent au Manitoba. L'Église était la seule institution qui documentait l'Ouest francophone.

« La langue et la foi étaient intimement reliées, il n'y avait pas un village francophone sans une église et une école religieuse. »

La pratique de l'écriture de "Codex historicus", que l'on retrouve dans les nouvelles acquisitions, a une valeur historique toute particulière. Gilles Lesage explique que c'est « une documentation presque quotidienne de l'histoire d'une communauté ou d'un village.

« Par exemple, Les Chanoinesses (Sœurs du Sauveur) avaient une ferme. Des documents tenus par des gens qui ont une ferme sont rares. Nous avons maintenant de l'information détaillée sur leur ferme. Par exemple, le nombre de poules, et même le nombre d'œufs qu'elles pondaient par jour!

« Les communautés religieuses allaient souvent enseigner dans quatre ou cinq villages. Donc plus on a d'archives de communautés religieuses, plus on a une image complète de la vie à une certaine époque.

Par ailleurs, on retrouve aussi des documents d'un intérêt plus évident dans ces archives. Dans les archives des Sœurs des Saint-Noms de Jésus et Marie, on retrouve une composition de Gabrielle Roy qui date de son passage à l'Académie Saint-Joseph.

Dans les archives des Chanoinesses régulières des Cinq Plaies, on retrouve des documents du Curé d'Ars (Patron des vocations), à l'origine de la direction spirituelle de l'ordre fondé à Ars en France. Quand l'ordre a été dissout en France, il a continué à Notre-Dames-de-Lourdes. Leurs archives, dont des documents du Curé d'Ars du début du 19e siècle, ont été envoyeés au Canada. Ces documents comptent parmi les plus anciens de la SHSB.



photo : Gavin Boutroy

Gilles Lesage et Julie Reid, l'archiviste de la SHSB. Dans les archives, on retrouve des photographies et même parfois des vidéos. Julie Reid a une affinité pour les photos d'archive. Elle explique que ces photos documentent entre autres les classes enseignées par les sœurs, les évènements importants pour un ordre et les bâtiments de l'époque.

Gilles Lesage note que beaucoup consultent les photos d'archives des Oblats et d'autres qui ont administré les pensionnats autochtones. « Souvent, les personnes autochtones cherchent des photos de leur famille. Dans beaucoup de cas, leur famille n'avait pas de caméra, alors les seules photos de leurs membres de famille qui existent sont dans des archives religieuses. »

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LES ARCHIVES RELIGIEUSES AU CENTRE DU PATRIMOINE

Les Sœurs du Sauveur en ligne

La Société historique de Saint-Boniface numérisera la collection de photos des Sœurs du Sauveur, et présentera sur Internet des documents de la congrégation religieuse. Le tout dès l'automne. G illes Lesage, le directeur de la SHSB, fait part des détails : « Les 1 750 photos des Sœurs du Sauveur sont une source de renseignements historiques et culturels des plus variés. Cette communauté a enseigné dans les écoles du Manitoba, notamment dans la région de La Montagne. Les religieuses ont travaillé dans le domaine de la santé, notamment dans les foyers pour personnes âgées. De plus, elles ont fait de la pastorale dans plusieurs paroisses. On les retrouvait aussi en Saskatchewan et au Québec, et même en mission à l'étranger. »

La SHSB a choisi la collection des Sœurs du Sauveur puisqu'une description de chaque photo a déjà été entrée dans sa base de données. La SHSB prévoit par ailleurs développer un module sur les Sœurs du Sauveur sur son site Internet, dans sa section *Au pays de Riel*.

Gilles Lesage : « Le module expliquera la mission des religieuses et présentera plusieurs documents, photos, cartes géographiques et enregistrements audio. Et puis on ajoutera des renseignements sur les Sœurs du Sauveur aux modules qui sont déjà disponibles, comme la chronologie de l'Archidiocèse de Saint-Boniface ou encore les historiques des villages, comme Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Adolphe et Saint-Léon, où les sœurs se sont établies. »

Les deux projets coûteront près de 25 000 $. Le sous-fonds Archives religieuses contribuera, bonifié d'une contribution de 8 800 $ de la Province, à leur réalisation.

D. B.



photo : Gavin Boutroy

Page d'un album de photographies provenant des archives des Chanoinesses régulières des Cinq Plaies (Sœurs du Sauveur).

POURQUOI TOUS LES AYANTS DROIT DEVRAIENT ÊTRE RECENSÉS PAR STATISTIQUE CANADA

« Nous ne sommes pas comptés »

Statistique Canada doit ajouter des questions au Recensement de 2021 pour dénombrer toutes les personnes qui ont droit à l'école française en milieu minoritaire. C'est ce que recommande à l'unanimité le Comité permanent des langues officielles. Daniel Vandal, Me Mark Power et Bernard Lesage expliquent pourquoi il s'agit d'un changement essentiel.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

La recommandation est claire. Dans son rapport (1) déposé le 9 mai à la Chambre des communes, le Comité permanent des langues officielles préconise l'ajout de questions qui permettront d'identifier tous les jeunes qui ont droit à l'éducation dans la langue de la minorité.

Daniel Vandal, le député fédéral libéral de Saint-Boniface/Saint-Vital, siège au Comité permanent depuis mars 2016 : « Je suis convaincu que le gouvernement Trudeau fera les changements recommandés. Notre gouvernement a déjà rétabli le questionnaire long obligatoire pour obtenir un portrait détaillé de la population canadienne.

« De plus, parmi les dix membres du comité, trois sont députés conservateurs et un est néo-démocrate. On a tous reconnu que les écoles sont essentielles à la survie de nos communautés de langues officielles à travers le pays. Et qu'il faut tenir compte de toutes les personnes qui peuvent les fréquenter. »



Archives La Liberté

Daniel Vandal : « Mon fils Jérôme a fréquenté l'école Taché et le Collège Louis-Riel. Je sais comme parent combien il est important d'avoir droit à nos écoles francophones. »



Archives La Liberté

Me Mark Power : « David Eggen, le ministre de l'Éducation de l'Alberta et Shanna Mason, la sous-ministre adjointe de l'Éducation de la Colombie-Britannique, ont appuyé les changements recommandés au questionnaire du recensement, pour mieux appuyer les conseils scolaires francophones. C'est très encourageant. »



Archives La Liberté

Bernard Lesage : « Il nous faut des données complètes. Toutes les commissions scolaires en milieu minoritaire ont applaudi les recommandations du Comité permanent des langues officielles. »

Selon l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, trois catégories de Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants en français à l'extérieur du Québec : les parents dont la langue maternelle est le français, les parents qui ont fait une partie importante de leur scolarité au niveau primaire dans une école française et les parents dont l'un des enfants fréquente ou a fréquenté une école de langue française.

Me Mark Power, un avocat spécialiste en droits linguistiques, rappelle qu'à l'heure actuelle, le questionnaire du recensement permet seulement d'identifier les Canadiens dont la langue maternelle est le français.

« L'enjeu est simple. Nous ne sommes pas comptés. L'Article 23 de la *Charte* identifie les ayants droit. Mais Statistique Canada ne sait pas combien il y en a. Et quand la Division scolaire franco-manitobaine veut créer un nouveau programme ou construire une nouvelle école, elle est incapable d'identifier la vraie limite supérieure de son potentiel d'élèves. Lorsqu'elle transige avec la Province, c'est le gouvernement qui a la position la plus forte, parce qu'on ignore largement le vrai nombre d'élèves possible. »

Le juriste observe que l'absence de questions plus probantes pourrait même contribuer à la diminution, à long terme, du nombre d'ayants droit. « En Colombie-Britannique, 80 % des élèves qui arrivent en maternelle ont besoin de francisation. Ils sont des ayants droit, surtout enfants de couples mixtes. Leur langue maternelle n'est pas le français. Quand ils seront adultes, si des questions supplémentaires ne sont pas ajoutées au recensement, ils ne seront plus comptés comme des ayants droit. Ils seront des anglophones. C'est donc dire que Statistique Canada ne peut pas tenir compte du nouveau phénomène démographique des personnes qui s'identifient comme étant bilingues. »

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, souligne combien « les données exactes aideraient à dresser le portrait réel d'un quartier qui a besoin d'une nouvelle école ».

« En ce moment, on a environ 5 450 élèves, mais le potentiel d'ayants droit à l'éduction française dans la province est de 13 000 jeunes. Ce chiffre découle d'une analyse détaillée du recensement de 2011, appuyée sur la seule question de la langue maternelle. On pourra bientôt analyser les données du recensement de 2016. Mais c'est clair que si l'on pouvait avoir toutes les données, dès le recensement de 2021, on serait beaucoup mieux servis. »

Daniel Vandal affirme qu'il n'est pas trop tard. « Statistique Canada commencera à tester son nouveau questionnaire à l'automne. Il va falloir que les changements qu'on a proposés se fassent vite. C'est faisable. »

(1) *Le dénombrement des ayants droit en vertu de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés : pour un recensement au service de la Charte.*

DSFM : des nouvelles écoles s.v.p.

Le plan d'immobilisation quinquennal de la DSFM (2017 à 2022), soumis à la Commission des finances des écoles publiques en septembre 2016, préconise la construction de trois nouvelles écoles à Winnipeg, et deux nouvelles écoles à Portage-la-Prairie et à Brandon.

Le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, Bernard Lesage est convaincu qu'un dénombrement plus complet des ayants droit dans ces trois villes « justifierait encore plus leur construction dans un avenir rapproché ». « On sait qu'il y a suffisamment d'ayants droit, mais les données seraient encore plus convaincantes si on pouvait tenir compte de tous les élèves potentiels. Plus les parents attendent la construction de nouvelles écoles, plus ils choisiront d'autres écoles, et plus l'assimilation fera ses ravages. »

À Winnipeg, les quartiers de Sage Creek, de Transcona et le Sud-ouest de la ville ont été identifiés. Bernard Lesage note que les inscriptions ont augmenté dans plusieurs écoles existantes, qui devront un jour être agrandies. Notamment le Centre scolaire Léo-Rémillard et l'école Précieux-Sang à Winnipeg, et le Collège Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes et l'école Saint-Joachim à La Broquerie.

De Boston à Port-au-Prince

Bâtir aux temps du choléra

Suite à l'article du 10 mai sur la conception du centre de guérison sur les lieux de l'ancienne école résidentielle de Brandon, *La Liberté* s'est penché sur le centre de traitement du choléra de GHESKIO, à Port-au-Prince en Haïti. Il s'agit du sujet du documentaire *Design that Heals* qui a été présenté la semaine du 3 mai lors du festival de cinéma Architecture + Design, à Winnipeg.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca



photo : Gracieuseté MASS Design Group

Le Docteur Jean William Pape, cofondateur de GHESKIO, Adam Saltzman, le gérant du projet, et Michael Murphy, le directeur général de MASS Design Group, présentent le projet au Président Bill Clinton. Le centre de traitement du choléra GHESKIO est un Projet Clinton Global Initiative Commitment.

Thatcher Bean est chargé de production média et de la défense des revendications de MASS Design Group. Il a coréalisé *Design that Heals* avec Alan Ricks, l'un des fondateurs de MASS.

Cet organisme à but non-lucratif dont le siège social est situé à Boston se spécialise dans la conception architecturale qui a une dimension sociale. Son manifeste affirme que « MASS conçoit des bâtiments qui améliorent la qualité de vie des gens de façon mesurable. Nous créons des environnements qui promeuvent le bien-être et la dignité. »

Le documentaire *Design that Heals* a été produit à l'interne de l'organisme. *La Liberté* vous propose un entretien avec Thatcher Bean.

Vous n'avez aucune formation en architecture…

Thatcher Bean (TB) : J'ai étudié le cinéma à l'Université du Colorado. Par la suite, j'ai été embauché à temps partiel pour documenter les histoires des personnes impliquées dans la construction de l'hôpital Butaro au Rwanda, un projet de MASS. C'est là que j'ai rencontré Alan Ricks. Même si je n'avais aucune formation en développement, j'ai vraiment été impressionné par le succès du projet. Peu après, j'ai rejoint l'équipe de MASS à temps plein, afin d'utiliser le cinéma pour raconter l'histoire de l'architecture avec une perspective plus large.

Quelle est la place du centre de traitement du choléra de GHESKIO dans la vision de l'architecture que prône MASS?

TB : Nous voulons que les designers créent selon un processus participatif et transparent. Cela veut dire, entre autres, de prendre en compte le point de vue d'une grande variété de personnes concernées et de faire suffisamment de recherche. Le bâtiment doit être approprié au lieu, et aux besoins particuliers des personnes dans ce lieu. Et pour nous, tout projet d'architecture est un projet à long terme.

Ce processus permet de révéler les facteurs de violence structurelle dans une société. Avec l'architecture, nous cherchons à contrer les effets concrets d'une inégalité de pouvoir. En Haïti, en 2010, 83 % de la population n'avait pas accès à des systèmes formels de traitement sanitaire de déchets.

Après le tremblement de terre de 2010, il y a eu une épidémie de choléra. Les personnes qui avaient perdu leurs habitations se sont retrouvées concentrées dans des lieux où il n'y avait aucun système d'égouts. Ce sont les conditions idéales pour le développement du choléra.

Nous étions sur les lieux au moment de l'épidémie, en train de travailler avec le docteur Jean William Pape, le fondateur d'une clinique de traitement du VIH à Port-au-Prince. On a immédiatement proposé notre aide.

En travaillant avec des architectes, des artistes et des défenseurs des droits de la personne haïtiens, on a élaboré les plans du centre de traitement du choléra GHESKIO. Ce n'est pas une solution qu'on a largué sur la ville d'un avion, c'est le résultat de consultations et de recherche.

Quelles caractéristiques du centre de traitement sont le résultat de ces consultations?

TB : Nous avons décidé que ce qu'il fallait, c'est un centre de traitement du choléra permanent. Tout le contraire de la réaction habituelle à une catastrophe naturelle.

Souvent, il y a un influx massif de services et de matériel à court terme, mais cela n'est jamais adéquat pour assurer un meilleur bien être à long terme pour la population. Par exemple, pendant l'épidémie, les lits de traitement du choléra étaient pour une large part des lits de camp de l'armée, où l'on découpait un trou pour l'évacuation des déchets. Ces lits se cassaient régulièrement et coûtaient très cher à importer.

Pour presque le même coût, nous avons fait faire des lits de traitement en métal, donc permanents, dans un atelier local. Maintenant, cet atelier peut produire plus de lits. Ce transfert de savoir est très important pour nous.

Le coût du bâtiment du centre de traitement est inférieur au coût d'une dizaine d'années de traitement du choléra dans des tentes temporaires. En plus, ces tentes sont importées. Les éléments du centre de traitement étaient autant que possible fabriqués localement, ce qui participe à réduire la pauvreté en Haïti.

Le bâtiment a un autre élément très spécial, qui va réduire l'incidence du choléra.

TB : La plus grande innovation du centre de traitement du choléra GHESKIO est un système passif de traitement sanitaire des eaux. Les déchets sont « digérés » sous terre, où des bactéries désinfectent les déchets de façon naturelle. Ce système s'appelle un réacteur anaérobie à chicanes.

Ainsi, les déchets des victimes du choléra ne vont pas infecter plus de personnes. Le réacteur anaérobie à chicanes désinfecte aussi les déchets d'environ 60 000 habitants de Port-au-Prince, ce qui correspond à environ 250 000 gallons par année.

TRAITEMENT MÉDICAL EN PRISON

Un an après la mort de Errol Greene

Le 1er mai 2017 marquait le premier anniversaire du décès de Errol Greene, mort dans une cellule du Centre de détention provisoire de Winnipeg. Alors qu'une enquête a été lancée, Jean-Claude Bernheim se prononce sur le traitement médical inadéquat en prison.

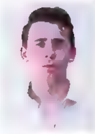




photo : Gavin Boutroy

Devin James, lors de la manifestation pour commémorer le premier anniversaire de la mort de Errol Greene. Devin James est le neveu de Kinew James, morte dans une prison en Saskatchewan. Sheron James, sœur de Kinew James, espère que l'enquête sur la mort de sa sœur empêchera des décès en prison de la prochaine génération de jeunes autochtones.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Errol Greene est mort à 26 ans. Il était marié avec trois enfants. Sa femme, Rochelle Pranteau, lui parlait au téléphone l'après-midi du 1er mai 2016, lorsqu'il a fait une crise d'épilepsie.

Il avait été incarcéré au Centre de détention provisoire de Winnipeg le 29 avril 2016 pour avoir consommé de l'alcool en violation de ses conditions de probation, qui lui avaient été imposées pour méfait en rapport avec des biens d'une valeur inférieure à 5 000 $.

La famille d'Errol Greene et d'autres détenus soutiennent qu'on lui aurait refusé des médicaments pour traiter son épilepsie pendant les trois jours où il était incarcéré. Lors de sa première crise, survenue quand il était au téléphone avec sa femme, Errol Greene a été menotté aux poignets et aux chevilles par des agents correctionnels.

À son réveil, il a été placé dans une autre cellule. C'est à ce moment-là qu'il a fait une seconde crise d'épilepsie, qui a mené à sa mort.

Stéphane Doucet est un membre du groupe Justice pour Errol Greene. C'est un ami à lui qui était aussi au Centre de détention provisoire de Winnipeg qui lui a appris la nouvelle.

« C'était quelqu'un qui connaissait Errol depuis 10 ans. Il m'a appelé au téléphone et il m'a dit "Ils ont tué quelqu'un!". Depuis ce temps-là je suis devenu proche avec la famille de Errol, et on travaille ensemble pour apprendre la vérité sur ce qui s'est passé et pour que justice soit faite. »

Justice pour Errol Greene est l'un des groupes qui ont participé à une manifestation le 1er mai devant le centre de détention pour commémorer la mort du jeune homme autochtone. C'est la septième fois que Justice pour Errol Greene manifeste devant le centre de détention provisoire de Winnipeg.

Stéphane Doucet croit que cela a mis de la pression sur la Province qui a annoncé, en décembre, une enquête sur la mort de Errol Greene.

« Errol est l'une des cinq personnes qui sont mortes au Remand [centre de détention provisoire de Winnipeg] l'an passé. Et Errol est le seul des cinq à bénéficier d'une enquête. »

À la manifestation, il y a avait aussi des membres de la famille de Kinew James, morte à 35 ans dans une cellule à Saskatoon, en janvier 2013. On lui aurait refusé de l'aide médicale lorsqu'elle a fait une crise cardiaque. Une enquête sur sa mort doit se terminer le 19 mai.

Sheron James est contente qu'il y ait eu une enquête sur la mort de sa sœur Kinew James, mais elle ajoute que le processus a été pénible. « Ça ravive nos émotions, c'est sûr. Mais on doit espérer que ça aidera à mettre fin à toutes ces morts inutiles. »

De 2004 à 2014, 899 détenus sous responsabilité provinciale et fédérale sont morts. 3 % ont été victimes d'homicide, 21% se sont suicidés, et 77 % sont morts de cause « autre », soit de « mort naturelle, mort accidentelle, mort causée par une intervention légale [ou de cause non indiquée] » (Sécurité Publique Canada 2015).

À moins d'une enquête, il n'est pas possible de savoir quelle proportion des 77 % des morts en détention provinciale et fédérale est due à un traitement médical inadéquat.

Pour le criminologue Jean-Claude Bernheim, le traitement médical inadéquat des prisonniers découle inévitablement du fonctionnement des prisons.

« Le premier problème en matière de soins médicaux en milieu carcéral est la dépendance des médecins à l'administration correctionnelle. Contrairement aux médecins en bureau ou en milieu hospitalier qui relèvent strictement de structures médicales (ordre professionnel, hôpitaux, etc.), les médecins en milieu carcéral ont des contrats avec l'administration judiciaire et relèvent de cette administration. Le client n'est pas le patient mais plutôt le système correctionnel.

« Ensuite, les traitements sont donnés dans la mesure où ils sont compatibles avec les exigences de la sécurité, qui prime sur toute autre considération.

« En plus, les médecins n'ont aucune formation spécifique par rapport à la clientèle des détenus. Pourtant, il est connu que l'enfermement a des effets tant physiques que psychologiques. Ainsi, souvent des personnes incarcérées vont présenter des problèmes cutanés en réaction à l'enfermement. Les menstruations des femmes peuvent cesser durant leur enfermement et reprendre au moment de leur libération. Il faut aussi savoir que l'effet des médicaments peut être différent chez une personne incarcérée par rapport à celle qui vit en milieu libre.

« Les agents correctionnels, eux, sont soumis à des règles qui sont souvent contradictoires avec les besoins d'un détenu présentant des problèmes de santé.

« De plus, ils n'ont pas la compétence pour déceler des problèmes de santé ou pour évaluer leur ampleur, ce qui est tout à fait compréhensible compte tenu de leur formation et de leurs responsabilités.

« La structure hiérarchique et militaire à laquelle sont soumis les agents correctionnels fait en sorte qu'ils ne peuvent pas prendre des initiatives qui relèvent du sens commun.

« La médecine en prison devrait être assumée par des médecins qui ne relèvent pas des autorités correctionnelles mais seulement de structures hospitalières.

Ces médecins devraient rencontrer leurs patients dans une partie indépendante de l'institution carcérale et sans entraves. Les dossiers médicaux devraient être strictement confidentiels. Les traitements prescrits devraient être donnés sans aucune entrave de la part des l'administration pénitentiaire. »

Agents correctionnels : des travailleurs comme les autres?

Le 1er mai marque non seulement l'anniversaire de la mort de Errol Greene, mais aussi le jour international des travailleurs. Suite à la manifestation devant le centre de détention provisoire de Winnipeg, les manifestants ont rejoint un rassemblement syndical devant le Palais législatif. Parmi les syndicats présents, il y avait le Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (SEGM), qui représente, entre autres, les agents correctionnels de prisons provinciales.

Stéphane Doucet, membre de Justice pour Errol Greene, ne croit pas que les agents correctionnels sont des travailleurs comme les autres. « On sait que les gens qui se ramassent au Remand font partie des travailleurs les plus exploités par l'État. Donc ceux en charge de les garder enfermés ne sont certainement pas nos alliés. S'ils veulent faire semblant de l'être, ils pourraient faire en sorte que le monde ne crève pas dans leurs prisons… »

La présidente du SEGM, Michelle Gawronski, n'est pas du tout d'accord. « Les agents correctionnels font plus que juste surveiller les prisonniers. Ils sont chargés de programmes de réhabilitation pour essayer de s'assurer que les prisonniers ne reviennent plus jamais en prison. Ce sont absolument des travailleurs comme les autres.

« Le rapport original sur la mort de Errol Greene absout absolument tout agent correctionnel.

« Lors de l'enquête, notre but sera de nous assurer que nos membres soient correctement représentés, et de s'assurer que tout se passe de façon juste et équitable. »

Le criminologue Jean-Claude Bernheim qui a longtemps étudié l'incarcération, croit que les agents correctionnels sont des travailleurs qui ont un statut particulier. « Ils jouissent d'une impunité assurée par les autorités politique lorsqu'ils outrepassent leurs obligations de respecter la loi. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils sont poursuivis lorsqu'ils usent d'une force excessive ou contreviennent à une loi. À l'occasion, ils sont renvoyés de leur poste. »

LES 50 ANS DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

EN 1967, TOUT ÉTAIT BEAU…

Gérald, Lynne, Gerry et Cheryl témoignent

Il y a 50 ans, la première cohorte de finissants du Collège Louis-Riel, alors connu sous le nom d'Institut collégial Louis-Riel Collegiate Institute, entamait sa 12e année. Gérald Bohémier, Lynne Ducharme, Gerry Noonan et Cheryl Noonan étaient du groupe. Ils partagent leurs souvenirs de la classe de 1967-1968.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En 1967, l'Institut collégial Louis-Riel Collegiate Institute ouvrait ses portes. Un changement énorme pour les jeunes de Saint-Boniface…

Gérald Bohémier : Absolument énorme. C'était la première année que les garçons et les filles du quartier étaient intégrés dans une seule école secondaire. Les garçons étaient de l'école Provencher. Les filles, de l'Académie Saint-Joseph. Nous, les gars, on avait vraiment hâte de côtoyer les filles.

Gerry Noonan : À Provencher, on voyait passer les filles. Et on sifflait! Mais on n'aurait jamais osé leur parler. Les pères marianistes à Provencher et les sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à l'Académie nous surveillaient de près. Ils avaient vraiment peur du changement proposé pour l'Institut collégial Louis-Riel.

La sœur Anne-Marie (2) était la principale de l'école. Son adjoint était le frère Albert Laurin. Leur premier réflexe, c'était de séparer les gars des filles dans différentes sections de l'école. Ils n'ont pas réussi. Mais les portes au 2e étage, et les toilettes des gars et des filles dans les coins opposés de l'école sont les preuves qu'ils ont essayé!

L'influence de la religion catholique était encore très forte…

Cheryl Noonan : À l'académie Saint-Joseph, on allait à la messe dans la chapelle. Même rendues au CLR, on recevait de l'enseignement religieux. Il y avait beaucoup de religieux et de religieuses parmi les enseignants. Et les filles devaient porter des uniformes. Du moins, de 1967 à 1969. Après ça, il fallait tout de même éviter de porter des jeans.

Institut collégial Louis-Riel Collegiate Institute, ça désignait une école bilingue…

Gerry Noonan : C'est vrai. Officiellement, l'école était désignée 50/50. En fait, il y avait très peu de cours en français. À part notre classe de français, j'ai tout fait en anglais. Certains anciens me parlent d'avoir fait leur cours d'histoire en français.

Gérald Bohémier : Le montant de français étudié dépendait du parcours académique des élèves. Le programme de matriculation, qui préparait les jeunes à l'université, n'avait que le cours de français. Le programme commercial n'en avait pas du tout. C'est au programme général qu'il y avait un peu plus de français. Mais on était en 1967, trois ans avant l'adoption de la Loi 113 du gouvernement Schreyer. C'est cette loi qui a vraiment permis les écoles françaises. Et c'est en 1982 que l'école est devenue complètement française, et renommée Collège Louis-Riel.

Comment vous avez vécu le nom de votre école?

Gérald Bohémier : Quand la Division scolaire de Saint-Boniface a décidé de l'appeler Louis-Riel, je pense qu'elle a vraiment fait preuve de courage. À l'époque, ce qu'on connaissait de Riel venait des manuels d'histoire écrits en anglais. Riel était donc un traitre. Du moins, c'est ce qui était affirmé. Plus tard, j'ai commencé à penser autrement. C'était après m'être intégré aux Louis Boys, le groupe musical à succès du temps. Les autres musiciens, et je pense en particulier à Edwin Prince, m'ont invité à lire des historiens de la Saskatchewan. Découvrir le vrai Riel, c'était vraiment quelque chose.


photo : Gracieuseté Gerry Noonan

La directrice de l'école, Sœur Anne-Marie Rémillard. Sœur Anne-Marie, aujourd'hui Cécile Rémillard-Beaudry, a été présentée, dans le cadre du 50e du Collège Louis-Riel, dans *La Liberté* du 8 février 2017.

Lynne Ducharme : Au secondaire, je n'étais même pas consciente que j'étais métisse! J'ai seulement découvert la vérité à la fin de ma vingtaine. C'était un choc. J'ai beaucoup cheminé depuis. Aujourd'hui, je suis très fière d'être métisse. C'est clair que les Métis avaient été victimes d'une stigmatisation. Je fais partie de cette génération qui a commencé à renouer avec son patrimoine métis. Quand j'étais élève, je ne pensais même pas aux Métis, ou encore à Riel. Je trouve ça extraordinaire que mon école portait son nom en 1967.

En 1967 le Canada célébrait les cent ans de la Confédération. Que vous reste-il comme souvenirs?

Gérald Bohémier : Je me souviens des débuts de la Trudeaumanie. Pierre Trudeau venait de se déclarer candidat à la chefferie du Parti libéral du Canada. C'était un politicien très charismatique. Notre Kennedy.

Justement, à cette époque, j'ai beaucoup été marqué par les nouvelles des États-Unis. La guerre du Vietnam sévissait. On ne savait pas vers où tout ça allait nous conduire. J'avais encore dans le corps le souvenir de la crise des missiles d'octobre 1963. Pour un ado, la guerre froide était très préoccupante.

Gerry Noonan : Je me souviens d'évènements pas mal plus agréables. Comme le défilé du centenaire à Saint-Boniface. Dans la parade, j'ai conduit la voiture de mon oncle, Ed Turner. Il était conseiller municipal de la Ville de Saint-Boniface. L'année suivante, il a été élu maire.

Suite en page 15.

LES 50 ANS DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

Suite de la page 14.

Et puis l'été, je suis allé à l'Expo 67, avec ma famille. C'était vraiment *cool*, ça. Mais le plus beau, Cheryl vous racontera…

Cheryl Noonan : J'ai marié mon premier amour. Gerry et moi, on s'est rencontré à l'Institut collégial Louis-Riel. J'étais assise derrière Gerry dans la classe d'anglais. Bien sûr, à l'époque, je m'appelais Cheryl Van Raes. Une fille de belges très catholiques de Norwood. Je le trouvais pas mal joli, ce beau gars irlandais…

Vous êtes prête à nous en confier un peu plus?

Cheryl Noonan : Notre première sortie, on l'a faite au Red Top, sur le chemin St. Mary's. À l'époque, le resto offrait un service à l'auto. On faisait d'autres dégustations. Le Dairy Whip sur la Marion venait d'ouvrir. Et puis il y avait le restaurant Ma's, juste en face de l'école. Mme Nolin nous servait des frites bien graisseuses, mais bonnes.



photo : Gracieuseté Gerry Noonan

Salut la gang! George Gysel, Gerry Noonan, Gérald Bohémier et Gérald Cloutier.

Et puis on allait au cinéma. Au King's Theatre à Winnipeg, ou encore au Cinéma Paris sur Provencher. Mais c'est à Louis-Riel qu'on a fait la plupart de nos *dates*. L'école a joué un très grand rôle dans nos fréquentations. Chaque vendredi soir, l'école organisait une « cantine ». Des groupes musicaux locaux, souvent composés d'élèves de Louis-Riel, jouaient la musique en direct. On dansait. On jasait avec les amis de classe. Notre génération était très sociale. Alors se fréquenter, c'était plus qu'une activité de couple. C'était quelque chose qu'on vivait en groupe, avec ses copains et copines.

La musique, en 1967, c'était toute une affaire, cette année-là…

Gérald Bohémier : Absolument! C'était la belle époque des Beatles. La musique jouait un très grand rôle dans nos vies. Quand j'étais à l'école Provencher, j'assistais aux concerts locaux. Burton Cummings a chanté au Centre Notre-Dame, dans ce qui allait devenir le gymnase de l'Institut collégial Louis-Riel! C'était en 1965. Cummings était membre des Deverons. C'était avant qu'il embarque avec les Guess Who.

Avant tout, je me souviens du 100 Nons. Au 100 Nons, j'ai pu me joindre au *house band*. J'ai joué avec Bernard Brunet, Philippe Kleinschmit et Daniel Lavoie. On a contribué à de nombreuses soirées cabaret, dans le premier Centre culturel franco-manitobain, situé à l'ancienne Académie Saint-Joseph.

Le 100 Nons, c'est une des grandes initiatives d'Antoine Gaborieau…

Gérald Bohémier : Antoine Gaborieau était notre prof de français à Louis-Riel. C'était un pédagogue engagé, dynamique. Il s'est donné corps et âme à la jeunesse. Il organisait des boîtes à chansons. Il faut bien comprendre qu'il a exposé toute une génération à la chanson française. Ados, on ne connaissait que le pop américain et britannique. Sans lui, je n'aurais jamais connu les tubes en français. Je n'aurais peut-être pas développé un amour de la langue et ma fierté d'être francophone. Qui sait? Je fonctionnerais peut-être seulement en anglais.



photo : Gracieuseté Gerry Noonan

Cheryl Van Raes.

Vous avez tous connu des profs qui vous ont marqués à ce point-là?

Lynne Ducharme : Sœur Anne-Marie, la directrice. Quand j'avais 16 et 17 ans, j'étais bien difficile à contrôler en classe. En 12e année, en me présentant mon bulletin scolaire, elle m'a dit, *Tu es devenue une personne belle et extraordinaire*. Elle avait vu et compris mon cheminement intérieur d'adolescente. Ses paroles m'ont beaucoup touchée.

Cheryl Noonan : J'ai adoré la sœur Maureen McCarthy, qui m'a enseigné l'anglais. Elle était jeune, énergique, éveillée. Une vraie belle personnalité. Elle nous respectait. Ça se ressentait. Et nous, en retour, on la respectait aussi.



photo : Gracieuseté Gerry Noonan

Lynne Ducharme, prête pour la soirée sociale.

Gerry Noonan : J'ai grandement aimé le frère marianiste Les Kaehler. J'étais membre des Rebels, l'équipe de basket-ball. J'adorais ce sport. Eh bien, Les Kaehler était un excellent entraîneur. Il incarnait le bon esprit compétitif. Pour lui, faire son tout possible pour gagner, ce n'était pas une chose négative. Au contraire, pour lui, le sport encourageait un esprit de dépassement. Parce qu'il fallait se dépasser sur le terrain de jeu. Donner son maximum. Il était d'ailleurs lui-même un excellent joueur de basket. Il travaillait fort pour améliorer sa technique. Et il nous encourageait à faire de même. Le lien que j'ai tissé avec cet homme perdure. On se parle toujours. Là, en ce moment, il est directeur d'un noviciat marianiste à Rome.

Suite en page 16.

LES 50 ANS DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

DEUX GÉNÉRATIONS RACONTENT LEUR PASSAGE AU COLLÈGE LOUIS-RIEL

Le Collège Louis-Riel, d'une génération à l'autre

Elaine Labossière, 51 ans, et Brigitte Labossière, 26 ans, sont toutes deux passées par les salles de classe du Collège Louis-Riel. Alors que le lieu vient de célébrer ses 50 ans, la mère et la fille partagent leurs souvenirs et les liens qu'elles ont créés dans cette école, qui tient une place spéciale dans leur histoire familiale.



Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Assises sur un banc, non loin du Collège Louis-Riel, Elaine et Brigitte Labossière parcourent chacune leur annuaire de fin d'études et commentent les photos de leurs anciens camarades de classe.

« Regarde! Toutes les filles avaient la même coupe », observe la fille. « Dans les années 1980, c'était plutôt la coupe à la Farrah Fawcett qui était à la mode », ajoute la mère.

Toutes deux ont fréquenté le Collège Louis-Riel, à 22 ans d'intervalle. Elaine Labossière y est entrée en 1982. C'était l'année d'inauguration de l'école, qui a remplacé l'Institut collégial Louis-Riel. « Je me souviens du premier jour, quand ils ont coupé le ruban. »

Elle dit garder de très beaux souvenirs de ses années du secondaire. « Il n'y avait pas beaucoup de bagarres ou de problèmes. C'était pas 100 % innocent, mais on s'amusait. J'ai des amitiés vieilles de 30 ans. Mon époux, je l'ai aussi rencontré ici. »

Chez les Labossière, le Collège Louis-Riel est un peu une histoire de famille. Elaine raconte que sa grand-mère était bibliothécaire à l'ancien Institut collégial Louis-Riel. Mais aussi que la secrétaire de l'école, quand elle était élève, a épousé son père, ce qui a fait de sa fille, une camarade de classe d'Elaine, sa belle-sœur. Vous suivez?

La diplômée de 1983 est plus tard devenue parent d'élève, quand Brigitte est entrée au Collège Louis-Riel, en 2005. Si c'était avant tout pour des raisons pratiques, la mère précise qu'« il y a une certaine fierté de voir ses enfants graduer dans la même école que soi. »



photo : Valentin Cueff

Elaine et Brigitte Labossière partagent leurs souvenirs du Collège Louis-Riel. « Dans un groupe où tu connais les personnes qui t'entourent, avec qui tu partages parfois un lien de parenté, tu vas plus en prendre soin. »

Elle a remarqué qu'un plus grand nombre d'options et de voyages étaient proposés aux élèves. « Aussi, que des profs qui m'ont enseigné étaient encore présents. » Ce qui a donné l'occasion à la mère et la fille d'échanger sur les caractères des enseignants. « Ça nous donnait de quoi discuter et rire. »

En passant d'ancienne élève à parent d'élève, Elaine Labossière a aussi retrouvé d'anciens camarades de classe. « Quand j'allais aux réunions de parent-enseignants, je retrouvais des personnes avec qui j'avais été en classe. C'était intéressant de revoir mes copains d'école, à travers les amis de Brigitte. »

Elle constate que les anciens diplômés de Louis-Riel aiment se retrouver. En 2008, 25 ans après avoir fini le secondaire, elle est allée à une réunion d'anciens élèves. D'après elle, les trois quarts de ses camarades de l'époque étaient présents.

Les deux femmes partagent les bons moments passés sur les bancs du collège. Les pauses du midi passées dans le gymnase, ou dans le parc Provencher. Ou encore cette cour où les élèves n'avaient pas le droit d'aller.

Gardent-elles aussi des mauvais souvenirs? Pas vraiment. Brigitte précise : « Il y avait probablement du *taxage*, mais on n'en voyait pas. »

Toutes deux considèrent que c'est une chance d'évoluer dans un petit groupe scolaire. « Ici, je pourrais nommer toutes les personnes avec qui j'étais en classe », explique Brigitte.

Sa mère surenchérit : « C'était pas mal intime. Je ne sais pas si ça se passe de la même façon dans les écoles anglophones. Se rencontrer et dire "*oh, je connais ton oncle*" ou "*je connais ton père*". Dans un groupe où tu connais les personnes qui t'entourent, avec qui tu partages parfois un lien de parenté, tu vas plus en prendre soin. » Le revers de la médaille, ajoute-t-elle en plaisantant, c'est qu'il était plus difficile de sécher les cours « sans se faire pogner ».

Brigitte Labossière compte perpétuer la tradition. « Si j'ai des enfants, je trouverais bizarre qu'ils n'aillent pas à Louis-Riel. » Sa mère arrête son regard sur une photo de l'annuaire de sa fille. « Elle, j'étais amie avec sa mère. Elle s'appelait Brigitte. C'est parce que je l'aimais bien que j'aie donné ce nom à ma fille. »

CULTUREL

PATRICK HUARD ET COLM FEORE SUR LE RETOUR DES FLICS DE *BON COP BAD COP*

« Un genre unique, vraiment canadien »

Bon Cop Bad Cop, film d'action bilingue, a défoncé les records des recettes d'un film tourné au Canada, empochant 12,6 millions $ en 2006. Patrick Huard et Colm Feore incarnent à nouveau les flics qui ont épaté et fait tordre de rire les cinéphiles.

La Liberté s'est entretenue avec les deux comédiens pour parler du rôle du cinéma dans l'exploration de l'identité canadienne.



photo : Daniel Bahuaud

Colm Feore et Patrick Huard, les vedettes de *Bon Cop Bad Cop 2*.

Propos recueillis par

Daniel BAHUAUD

Il a fallu attendre 11 ans pour *Bon Cop Bad Cop 2*. C'était voulu?

Patrick Huard : « Au départ, j'aurais voulu que ça se fasse plus tôt. J'ai écrit le scénario du premier film. Et en abordant celui du deuxième, je me suis vite aperçu que c'était une bénédiction. Dix ans se sont écoulés. Les personnages de David Bouchard et Martin Ward ont mûri. Alors tout en respectant l'ADN du premier film, j'ai pu les faire évoluer dans une autre direction. C'est dire que *Bon Cop Bad Cop 2* ne reprend pas tout simplement la formule du premier. »

Colm Feore : « Les gens ont tendance à dire qu'ils veulent la même chose parce que c'est réconfortant. Mais au bout de 15 minutes, si Patrick leur avait écrit un film très semblable, ils se seraient dits, "On a vu cette histoire". C'est comme son plat préféré. On a beau l'aimer, mais on ne le commande pas 32 fois d'affilée dans un restaurant. Alors le confort ici, dans ce nouveau film, c'est qu'on se retrouve dans l'univers de *Bon Cop Bad Cop*. On est heureux de retrouver David et Martin. Mais l'intrigue est différente. »

Le succès de *Bon Cop Bad Cop* a beaucoup reposé sur le regard posé sur les « deux solitudes » canadiennes. L'anglo et le franco qui se tolèrent à peine et qui, en vivant une expérience commune, viennent à se respecter. Et devenir amis…

Patrick Huard : « C'est vrai. J'ai toujours été fondamentalement un nationaliste québécois. Et j'ai créé le film le plus canadien qui soit!

> **C'est que même l'indépendantiste le plus dur ne peut exister sans ce que lui a donné la culture anglophone, ou encore la culture autochtone. C'est ça, le Canada.**

La beauté du premier film, c'est qu'on a mis de côté les discours politiques. On a décrit la rencontre de personnes qui découvrent qu'ils aiment leurs enfants, s'irritent face aux mêmes situations et, au bout du compte, ont des valeurs similaires. »

Dans *Bon Cop Bad Cop 2*, il n'y a plus de tensions entre David Bouchard et Martin Ward. Les personnages sont unis contre des terroristes. Est-ce que ça dit quelque chose sur le Canada de 2017?

Colm Feore : « Peut-être. Ce sera à chacun de juger si les tensions linguistiques ont disparu. C'est sûr que les Canadiens à l'extérieur du Québec sont beaucoup plus ouverts au fait français. On le constate en faisant notre tournée de promotion du film dans l'Ouest.

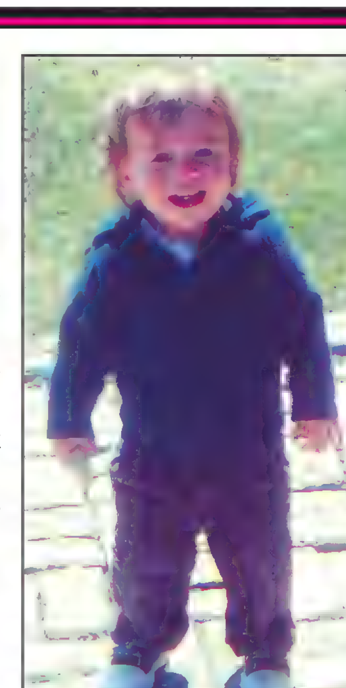
« Pour ce qui est du terrorisme, le thème du nouveau film, il est dans l'air qu'on respire. Patrick mijote son scénario depuis huit ans. Et il l'a écrit il y a trois ans. Certains éléments d'actualité, par contre, en ce qui concerne nos voisins du Sud, ont même rattrapé son histoire.

« Ce qui est important, pour notre film, c'est que les méchants fassent vraiment peur. Malgré la comédie et l'action, il faut des émotions vraies. Le terrorisme, ça fait peur. Et la réaction de David et de Martin face au terrorisme est bien canadienne.

« *Bon Cop Bad Cop* marchait sur trois ou quatre niveaux en même temps, ce qui a assuré son succès. Je crois vraiment que Patrick Huard a créé un genre unique. Il a inventé un film de flics avec des émotions fortes, qui fait rire et qui est à la fois un peu philosophe, parce qu'il nous fait réfléchir sur notre identité et nos valeurs canadiennes. C'est un genre unique, vraiment canadien. C'est pour nous et au sujet de nous. »

Bon Cop Bad Cop 2 est présentement en salle, aux cinémas Landmark 8 (Grant Park), Scotiabank (Polo Park) et SilverCity (Saint-Vital) à Winnipeg.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Marco Emile Huberdeau**. Je suis né le 10 mars 2016, ce qui fait de moi un grand et beau garçon de 14 mois.

Mes grandes-soeurs, Arianne 6 ans et Brielle 4 ans, sont de véritables anges et me couvrent de tendresse et de baisers.

Je n'aurais pas pu rêver de meilleurs parents que Patrick et Monique (Desrosiers) Huberdeau.

Et je remercie les anges de m'avoir donné de merveilleux grand-parents, Emile et Elaine Huberdeau, ainsi que Ronald Desrosiers et Debra Acton, Midge et Duarte Cardoso. Il y a aussi arrière-pepère Paul et arrière-memère Shirley Desrosiers, ainsi que mes arrière-grands-mères Pauline Phaneuf et Jean Pitre.

Je fais de gros becs aussi à tous mes oncles et mes tantes, mes cousins et cousines que j'aime tant.

Sudoku

PROBLÈME N° 553

						5		8
4		8					1	
			1	9				
					5	2		
6	1	9	2					5
	7					8		
	6			7		4		
8	3			1		6		
					9			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 552

3	1	6	8	9	5	4	2	7
2	5	8	7	6	4	9	1	3
7	4	9	1	3	2	6	5	8
4	3	2	6	7	8	1	9	5
6	7	5	9	2	1	8	3	4
8	9	1	4	5	3	2	7	6
1	6	3	2	8	7	5	4	9
5	8	4	3	1	9	7	6	2
9	2	7	5	4	6	3	8	1

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3								■				
4						■						
5				■								■
6										■		
7							■		■			
8			■		■							
9							■					
10						■						
11								■				
12												

HORIZONTALEMENT

1- Exécution complète.
2- Écrasas avec un moulin à légumes. – Pomme.
3- Endurcis. – Irlande.
4- Voie bordée d'arbres. – Routine.
5- Petit singe américain. – Médecin français (1781-1826).
6- Alliages. – Patrie d'Abraham.
7- Qui semble léger. – Prairie.
8- Docteur. – Dressas.
9- Change d'avis. – Écrivain cubain (1853-1895).
10- Esclave d'État. – Disparues.
11- Plantes potagères. – Ressentit un trouble.
12- Harassera un cheval.

VERTICALEMENT

1- Personne chargée d'une mission.
2- Qui sont placées à côté.
3- Accessoire de table. – Unité de mesure de force.
4- Dans les Pyrénées-Orientales. – Restreindre.
5- Petit ustensile du confiseur. – Existera.
6- École nationale d'administration. – La personne la plus âgée. – Ida Prévost.
7- Poète français (1604-1686). – Peseta.
8- Préposition. – Prénom masculin.
9- Affluent du Danube. – Ranges la voiture.
10- Garder le silence. – Dépassé.
11- Fonctionnaire.
12- Possessif. – Tint ferme.

RÉPONSES DU N° 921

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	H	A	R	A	D	J	A	H	■	C
2	A	B	O	L	I	T	I	O	N	■	H	H
3	L	I	T	I	E	R	E	S	■	M	U	A
4	V	O	T	E	■	E	P	E	L	A	I	S
5	E	T	E	N	D	■	P	E	I	N	T	S
6	R	I	■	A	U	G	E	■	M	I	■	I
7	S	Q	U	I	R	E	■	M	O	E	R	E
8	A	U	S	T	E	R	E	■	U	R	E	S
9	T	E	E	■	M	A	G	A	S	I	N	■
10	I	■	S	C	E	N	A	R	I	S	T	E
11	O	N	■	E	N	T	R	A	N	T	E	S
12	N	A	V	E	T	■	A	S	S	E	R	T

CHRONIQUE

Nos Manitobaines *engagées*

Le projet de recherche intitulé ***Nos Manitobaines engagées*** réunira dans un livre les profils d'une centaine de Manitobaines qui ont contribué de façon marquante à l'épanouissement et à la vitalité de leur communauté. Initié par Michelle Smith et dirigé par Lise Gaboury-Diallo, ce projet a rapidement été endossé par un groupe de travail motivé, dont les autres membres sont : Aline Campagne, Louise Duguay, Suzanne Kennelly, Roland Lavoie, Papa Mbao, Bernice Parent et Karlee Sapoznik.

Cette chronique est l'extrait d'une entrevue qui met en lumière le riche parcours de vie de
JEANNINE LAURENCELLE KIROUAC



Aline Campagne : Étiez-vous impliquée dans la communauté?

Oui! Je me suis beaucoup impliquée dans la communauté. J'ai été rédactrice en chef du journal local, à La Broquerie, le ***Papier de chez nous*** pendant une vingtaine d'années. Le français me tenait à cœur; j'ai alors décidé de contribuer à son rayonnement avec ce journal. J'ai aussi participé à beaucoup d'organisations. J'ai même rédigé le *Bulletin des Chevaliers de Colomb* pendant onze ans. Mon mari était le Grand Chevalier; je dactylographiais ses notes, puis on publiait un petit journal. Au niveau de la paroisse, j'ai été sacristine pendant de nombreuses années, après le départ des religieuses. J'ai fait ça jusqu'en 2010...

AC : Qu'avez-vous aimé faire le plus?

J'ai bien aimé le *Papier de chez nous*. J'ai aussi beaucoup apprécié mon travail de scoutisme avec les louveteaux. Mes enfants d'ailleurs étaient des scouts. J'ai été cheftaine des louveteaux pendant onze ans. On faisait des randonnées pédestres stimulantes, des camps de fin de semaine, des activités de plein air, etc. On a fait des camps à La Broquerie, à Hadashville, à Saint Malo et ailleurs. J'ai aussi aimé être correspondante de *La Liberté*. J'avais même reçu un *Certificat Grand Cœur* d'Air Canada. Ils donnaient des certificats aux correspondants dans les petits villages pour reconnaître leur travail. J'ai aussi été la coordonnatrice de la Société franco-manitobaine à La Broquerie. J'ai fait pas mal de choses...

AC : Êtes-vous retournée sur le marché du travail après votre expérience dans l'enseignement?

Oui! J'ai pris des cours du soir en dactylographie qui m'ont permis d'appliquer, en 1973, comme secrétaire à l'école Saint-Joachim, un poste que j'ai occupé pendant une vingtaine d'années. Je travaillais à temps plein, en plus de mon bénévolat dans les organisations. C'est ainsi que j'ai contribué à l'épanouissement du français dans la communauté.

AC : Pouvez-vous nous raconter une expérience marquante durant cette période?

L'expérience marquante, ce serait notre voyage à Hawaï en 1977. Mon mari et moi prenions l'avion pour la première fois, quoique nous ayons beaucoup voyagé en voiture avec les enfants. Après des années de services rendus aux transferts, on lui a offert ce voyage. J'en garde de bons souvenirs. Ce fut quasiment comme un conte de fées!

AC : Si c'était à refaire, vous referiez ce même parcours ?

Je pense que oui. J'ai toujours aimé donner de mon temps. J'aime m'impliquer dans des projets qui sont importants pour la communauté. J'ai même été membre du bureau de direction de la Coopérative de consommation de La Broquerie (magasin Co-op) pendant deux ans.

AC : Est-ce qu'il y a une femme qui a eu un impact considérable sur votre vie?

Je considère ma mère comme la femme forte de l'Évangile. Mon père travaillait au loin. Elle était souvent seule, mais elle se débrouillait. Elle a fait toutes sortes de choses : du beurre, du pain, des vêtements, etc. On n'était pas riche mais on n'a jamais manqué de rien. Elle était exceptionnelle en couture. Elle confectionnait tous nos habits! On avait des moutons ; alors elle cardait la laine pour nous tricoter des foulards, des bas, des mitaines, etc. Puis elle trouvait le temps de crocheter des couvertures pour toutes ses treize petites-filles. J'ai vraiment admiré ma mère.

Ce projet a reçu l'appui technique et financier de : l'Université de Saint-Boniface, La Liberté, la Winnipeg Foundation, *le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada, le Centre du patrimoine et la Société historique de Saint-Boniface, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération des aînés franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial, entre autres.*

CONCOURS D'ART ORATOIRE 2017

Cinq Manitobains en route pour la finale nationale de Gatineau

Le 6 mai dernier se déroulait la 34e édition du Concours d'art oratoire du Manitoba, à l'Université de Saint-Boniface (USB). 136 élèves d'écoles anglophones, de la 3e à la 12e année, ont pu faire preuve de leur aisance orale en français. (1)


Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Début 2017, ils étaient 5 700 à prendre part au Concours d'art oratoire. Samedi 6 mai, 136 élèves finalistes se sont succédé toute la journée sur la scène de la salle Martial-Caron, et dans les classes de l'Université Saint-Boniface. Organisée dans toute la province, la compétition était ouverte à tous les élèves, de la 3e à la 12e année, inscrits dans les classes d'immersion ou dans des programmes d'apprentissage du français.

Chacun était amené à se présenter face au jury et au public, pour faire preuve de ses capacités linguistiques dans la langue de Molière. Rena Prefontaine, présidente de Canadian Parents for French-Manitoba, explique le concept de ce concours qui valorise le travail de ces élèves. « Les établissements de la province organisent leurs propres concours dès le début de l'année. Les gagnants se retrouvent ensuite à l'Université de Saint-Boniface pour la finale du Manitoba. »



photo : Gracieuseté de Canadian Parents for French- Manitoba

Les gagnants des 11e et 12e années (de gauche à droite) : Tee Tee Appah, Gabriella Niemczyk, Gabriel Avendano, Ombeni Birinda, Linnea Cox, Mariia Nevoit.

Ouvert à tous les âges et tous les niveaux de langue, le Concours d'art oratoire se présente sous différentes formes, en fonction des niveaux scolaires. « En 3e et 4e années, ce sont plus des poèmes ou des histoires que les élèves racontent. Pour les plus âgés, ce sont des discours qu'ils doivent écrire sur un sujet libre. »

Aidés de fiches sur lesquelles ils peuvent se reposer, chacun doit prendre la parole en français, pendant deux à quatre minutes, selon les niveaux. « Pour les grands, les sujets sont souvent très variés. Cette année une des élèves avait choisi de parler de féminisme et de l'emploi des femmes. D'autres ont parlé de sport ou de politique. »

Des thèmes très variés pour les plus grands, qui après leur présentation, doivent répondre aux questions des quatre membres du jury pour évaluer leur répartie. Une épreuve encore plus complexifiée pour les 11e et 12e années, qui doivent composer le jour même sur un sujet tiré au hasard, une demi-heure avant leur passage. « Ils sont aidés d'un dictionnaire et d'un Bescherelle », précise Rena Prefontaine.

Dans la salle, familles, enseignants et camarades de classes assistent aux prestations. « C'est un moment très excitant pour les élèves. Ce concours est très important pour leur donner confiance, leur apprendre à prendre la parole en public, et les rendre fiers de ce qu'ils ont appris en français. » Une expérience enrichissante à laquelle viennent s'ajouter des bourses de 1 000 $, offertes par l'USB aux premiers et deuxièmes des 11e et 12e années.

Pour les premiers de ces niveaux scolaires, l'aventure ne s'arrête pas là. Le 3 juin prochain, ils iront représenter leurs établissements et le Manitoba à la finale nationale à Gatineau, au Québec, où ils feront face aux gagnants de chaque province et des Territoires du Nord-Ouest du Canada.

(1) Gagnants du Concours d'art oratoire 2017 pour les 11e et 12e années : Early immersion : 1er Tee Tee Appah, 2e Veronica Galetcaia, 3e Olivia Cassie; Late immersion : 1er Gabriel Avendano, 2e Lara Elnagary, 3e Claire Healey; French communication and culture : 1er Gabriella Niemczyk, 2e Emily Feng, 3e Christiana Cholakis; French communication and culture extended : 1er Mariia Nevoit; Français : 1er Ombeni Birinda, 2e Sélina Audino.

FRANCIS PATRICK DOYLE VU PAR SA FILLE, DANS UN LIVRE POUR ENFANTS

Le docteur et le papa

Dans *Le monde de Rosemarie*, paru en mars 2017 aux éditions L'Interligne, Rosemary Doyle raconte son enfance au Manitoba dans les années 1960. Une façon pour l'écrivaine de rendre hommage aux membres de sa famille, dont son père, le docteur Francis Patrick Doyle, qui a œuvré pendant plus de 50 ans à l'amélioration des soins en français dans la province.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Rosemary Doyle a passé les premières années de sa vie à Sainte-Anne-des-Chênes, entourée de ses grands-parents, de sa mère Marie-Thérèse Doyle, ancienne institutrice, et de son père, qui avait sa clinique au sous-sol de leur maison.

La maison de poupées chez sa grand-mère Germaine Arbez, l'odeur des gâteaux qui sortent du four, les vieilles photos de sa famille... Ses souvenirs, romancés, ont servi de base à l'écriture de son nouveau livre pour enfants. Il s'agit de sa deuxième publication, après *Les Voyages de Caroline* en 2016.

« Je voulais raconter ces belles histoires. Je voulais aussi faire honneur aux personnes qui m'ont marquée : mes parents et mes grands-parents. »

L'écrivaine, aujourd'hui dans la soixantaine, a été chef de correspondance pour le gouverneur général du Canada et agent de protocole à Rideau Hall. Elle écrivait dans les deux langues officielles. À sa retraite, en 2012, elle décide de continuer à écrire. Cette fois, sur ce qui la passionne.

« J'ai toujours aimé écrire. J'aime les enfants, j'en ai eu quatre. J'aime les voyages, j'ai visité plus de 50 pays. Alors je voulais intégrer tout ça dans des livres, pour les enfants. Et parler des différentes cultures. »

Ce goût du voyage et de la rencontre, elle le tient en partie de son père. « C'est un homme que j'ai toujours admiré. On partageait les mêmes intérêts : les voyages et la littérature. Je trouvais ça impressionnant qu'il ait suivi une formation à l'université de Laval dans les années 1940, alors qu'il ne parlait presque pas français. »

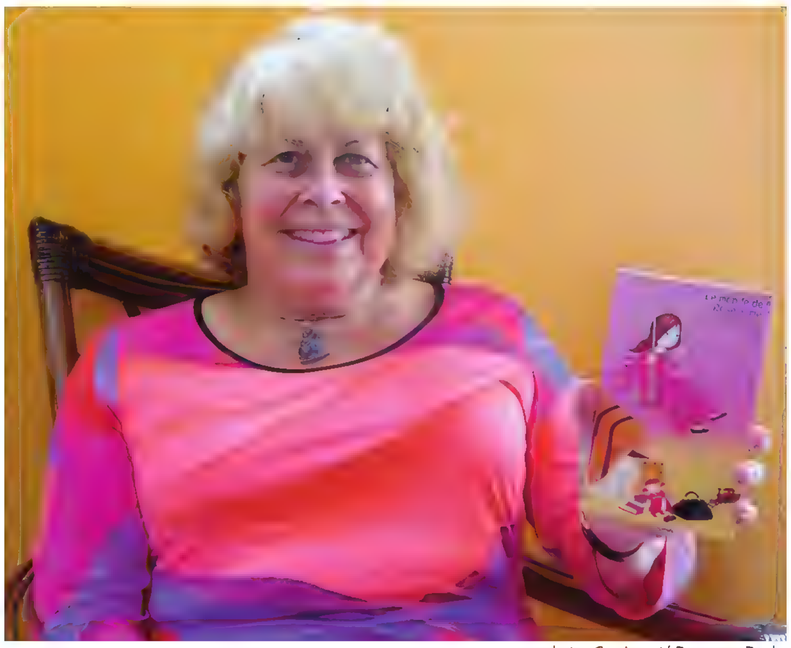


photo : Gracieuseté Rosemary Doyle

Dans un livre destiné aux enfants, Rosemary Doyle raconte son « enfance ensoleillée au Manitoba ». Elle y rend, entre autres, hommage à son père, le docteur Francis Patrick Doyle, une grande source d'inspiration dans sa vie.

« Ses parents étaient anglophones. Pour lui, ce devait être autant un défi qu'une aventure, de se déraciner du Manitoba pour s'établir dans une autre province, complètement différente, avec une langue étrangère. »

Elle raconte que lorsque ses parents partaient en voyage, ils envoyaient toujours deux lettres à leurs enfants. « La première, celle de mon père, était toujours très sensible et remplie d'émotion. Il nous racontait, "*J'ai dansé avec votre mère...*" On recevait ensuite la lettre de notre mère qui écrivait, "*Maintenant que votre père vous a écrit, je vais vous donner les nouvelles.*" »

Cette admiration traverse le livre de la romancière, qui y décrit un père avec le cœur sur la main. « Je voulais montrer un aspect plus personnel de qui il était. Le bon exemple qu'il donnait. C'était un homme très généreux. Je voulais que les gens le sachent. »

Et transmettre, par la même occasion, cet attrait pour d'autres cultures à un jeune public. L'écrivaine souhaite « apprendre aux enfants à partager les choses, et avoir l'esprit ouvert. »

Rosemary Doyle espère écrire d'autres livres. Elle planche actuellement sur le second volume des *Voyages de Caroline*, son premier ouvrage.

Elle se rappelle qu'à la retraite de son père, à 72 ans, il avait appris à se servir d'un ordinateur. Et il a écrit huit livres avant sa mort, à 93 ans. « Ça aussi, ça m'a donné envie d'écrire. »

SPORT

JEAN MORRISON, DOYENNE DES PORTEURS DE FLAMBEAUX DES JEUX DU CANADA

« Le sport ça balance le corps, ça balance la vie »

À 94 ans, Jean Morrison portera le flambeau des prochains Jeux du Canada, fin juin. Un honneur pour cette rayonnante Québécoise, attachée aux valeurs du sport depuis toujours, et tombée amoureuse de Winnipeg il y a quelques années.

Léo GAUTRET

presse1@la-liberte.mb.ca

Le temps semble ne pas avoir d'emprise sur Jean Morrison. « L'année dernière j'avais une grande décision à prendre : acheter ou non un nouveau costume de bain à mon âge. » À bientôt 95 ans, elle nourrit toujours une passion vivace pour le sport. Championne de natation des écoles secondaires en 1937 avec la Girls High School of Montreal, elle nage encore aujourd'hui, 70 ans après. « Je nage la brasse, s'amuse-t-elle. C'est un sport qu'on peut encore pratiquer à mon âge. »

À l'époque, la jeune canadienne s'intéresse de près aux évènements sportifs, et à ses idoles. « Je me souviens d'un match des Canadiens en 1937, au Forum de Montréal. J'ai vu Aurèle Joliat, c'était la star de l'époque. J'en étais très fière. »

Un moment qu'elle extrait sans difficulté de son immense bibliothèque de souvenirs, riche de péripéties. Femme d'un marine engagé dans la Seconde Guerre mondiale, Jean Morrison exerce à l'époque en tant que bactériologiste. Au Québec, puis à Terre-Neuve-et-Labrador, elle se trouve au chevet des soldats partis au front. Une vie qu'elle passe ensuite en majorité dans les archives et coupures de presse, en tant qu'historienne orale, retraçant notamment l'existence de médecins et d'inventeurs canadiens.



photo : Léo Gautret

Jean Morrison et sa médaille obtenue aux championnats des écoles secondaires, en 1937.

Des expériences qu'elle doit en partie à son bilinguisme et son amour du français, qui l'entraîne sur les bancs de l'université à 70 ans. « Je suis retourné à l'Université Concordia de Montréal pour réaliser une thèse sur l'éditorialiste du journal *Le Devoir* Omer Héroux et en apprendre ainsi plus sur l'histoire du Québec. » Un travail qui lui vaudra de participer au centenaire du journal *La Liberté*, sur demande de la famille Héroux, après son arrivée à Winnipeg.

« Je suis arrivée il y a six ans à Winnipeg pour y rejoindre ma fille, suite à mes problèmes de santé. » Une ville qui l'enchante en tous points. « Je trouve Winnipeg magnifique. Elle est à la fois assez large pour être une grande ville, et assez petite pour être *friendly*. Ici les gens vous accueillent à bras ouverts. » Un nouveau chez-soi qu'elle sera fière de représenter en juin prochain, en portant la Torche Roly McLenahan des Jeux du Canada.

Un symbole fort pour Jean Morisson qui s'est, comme toujours, beaucoup renseignée sur le personnage en question. « Je suis tellement contente. Quand je la porterai, je penserai à ce que Roly McLenahan a fait pour la jeunesse, pour les inciter à faire du sport. Pour moi, le sport est aussi important que l'école. Ça balance le corps, ça balance la vie. Il a influencé ma vie, celle de mes enfants et de mes petits-enfants qui sont tous engagés dans le sport. »

Un moment qu'elle souhaite dédier aux mamans d'hier et de demain. « Je porterai cette torche pour les arrière-grands-mères, les grands-mères et les mères qui font des sacrifices pour que leurs enfants s'épanouissent grâce au sport. »

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

MUSIQUE
La coalition pour l'éducation en musique
www.musicmakesus.ca/fr/

Faites de la musique
www.faitesdelamusique.ca/bienfaits/

Les jeunes s'engagent pour préserver leur langue

Leadership– Francophonie - Avenir



Rosalie Chartier, Alexandre Stevenson, Stéphane Tétrault, Stéphane Normandeau et Alain Laberge au Sommet national sur l'éducation à Ottawa.

Le troisième Sommet national sur l'éducation s'est déroulé du 4 au 6 mai 2017 à Ottawa, Edmonton et Moncton. Organisé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), il a réuni, entre autres, des représentants des conseils scolaires francophones, des directeurs d'écoles, des enseignants, des parents et, pour la première fois, des élèves. Le Manitoba était représenté à Ottawa par Rosalie Chartier et Alexandre Stevenson, en 10e et 9e années au Collège régional Gabrielle-Roy et Stéphane Normandeau, en 9e année au Centre scolaire Léo-Rémillard.

> ***« Si on veut garder le pays bilingue et ne pas perdre qui on est, on a besoin de s'impliquer. »***
>
> Rosalie Chartier, 10e année, Collège régional Gabrielle-Roy.

Justin Johnson était présent en tant que président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). « Le Sommet sur l'éducation est un rassemblement qui définit les priorités d'avenir en français au Canada. C'est important d'avoir la voix de la jeunesse autour de la table. Les élèves sont les sujets de l'éducation, ils sont dans les salles de classe. On veut s'assurer que les outils que nous leur proposons reflètent leurs enjeux. »

Stéphane Normandeau a souhaité participer au Sommet pour en savoir plus sur l'éducation en français et pour partager sa fierté francophone. « Je pense que nous devons nous embarquer plus dans la culture. Il faut vivre plus d'expériences en français pour sentir une appartenance avec la langue. J'ai entendu plusieurs bons points : l'importance d'avoir de bons programmes et de donner plus d'options en français, et donner le goût du postsecondaire en français plus tôt dans les écoles. »

Il a également eu l'opportunité de faire de nombreuses rencontres. « J'ai partagé mon identité francophone avec tous les jeunes qui étaient là. Il n'y avait pas de jugement sur les différents accents, tout le monde était intégré. On a parlé de l'importance d'accepter tout le monde parce que le Canada est un pays multiculturel. J'espère que ma contribution a fait une différence. »

Alexandre Stevenson voulait faire entendre sa voix dans les décisions prises pour l'avenir de la langue française. « Je voulais représenter ma province. C'est notre futur, et c'est important d'être impliqué. Cet évènement nous a permis de pratiquer la langue et de montrer notre culture aux autres jeunes. J'ai appris que les provinces avaient des façons différentes d'aborder la langue et la culture. Dans certaines d'entre elles, le français est plus isolé qu'au Manitoba. J'aimerais permettre aux jeunes de ces provinces d'avoir un meilleur accès à notre langue. »

Rosalie Chartier a apprécié que les adultes prennent en compte les opinions des jeunes. « Ils sont spécialistes, mais nous, nous sommes dans les écoles et nous savons ce qui se passe. Je veux garder le français car ça fait partie de moi. Pour moi, le Sommet a été un déclic. Si on veut garder le pays bilingue et ne pas perdre qui on est, on a besoin de s'impliquer. C'est notre responsabilité parce que l'anglais est majoritaire. Je pense qu'on doit faire plus d'efforts au Manitoba. »



Célébrons nos succès!

Félicitations aux élèves de l'École Lacerte, Selena Tran, en 6e année, et Alicia Régnier, en 8e année pour leur participation au concours d'art oratoire provincial organisé le 6 mai à l'Université de Saint-Boniface. Les deux élèves ont terminé à la deuxième place, Selena dans la catégorie Français, 5e- 6e années, et Alicia dans la catégorie Français 7e-8e années.

Programmation et pédagogie culturelles

Les écoles de la DSFM offrent une programmation riche et variée en éducation artistique, incluant des cours de musique (choral, guitare, harmonie, jazz, etc.), des cours d'art visuel et des cours d'art dramatique.

Lumière sur le Collège Louis-Riel

Louis-Riel : 50 ans d'excellence

Célébration – Programmation – Engagement



Vanessa Byusa et Martina Caceres représentent la jeunesse dynamique qui continue à faire vibrer les couloirs du Collège Louis-Riel.

Les deux soirées organisées pour célébrer le 50e anniversaire du Collège Louis-Riel ont été l'occasion de revisiter 50 ans d'histoire, mais aussi 50 ans d'amitiés, d'échanges et de musique. Les festivités ont été lancées par une soirée de retrouvailles, organisée le 12 mai au Collège Louis-Riel. Le 13 mai, c'est une soirée Boîte à chansons qui attendait les invités.

Marc Roy, le directeur de l'école, a débuté sa carrière d'enseignant au Collège Louis-Riel. Il revient sur ces deux évènements. « Pour la soirée de retrouvailles, nous avons exposé d'anciens manuels, des trophées, des photos des promotions passées. Dans les couloirs du rez-de-chaussée, nous avons mis des affiches des 50 dernières années. La bibliothèque a été aménagée comme lieu historique des souvenirs. On oublie qui était responsable du Conseil étudiant, ou qui a remporté un tournoi de sport. »

> *« L'harmonie rassemble toutes les années. On est un groupe d'amis, et c'est ce que j'aime. »*
>
> Martina Caceres, 10e année.

La soirée Boîte à chansons a permis de mettre en avant l'un des domaines qui fait la force du Collège Louis-Riel : la musique. « Nous avons fait jouer des artistes de ces 50 dernières années. Il y avait parmi eux d'anciens élèves ou enseignants de l'école, certains de 1972, d'autres de 2016, ainsi que des amis de finissants. Les artistes, comme par exemple Justin Lacroix ou les Louis Boys, ont fait ceci bénévolement pour redonner à la communauté qui leur a donné le goût de la musique et les a poussés à en faire leur métier. »

Martina Caceres, en 10e année, joue du trombone dans l'harmonie depuis son entrée à Louis-Riel. « L'harmonie rassemble toutes les années. On est un groupe d'amis, et c'est ce que j'aime. On revient d'un voyage à Chicago. C'était une très bonne expérience pour créer des liens. Un jour, j'espère pouvoir jouer avec le Winnipeg Symphony Orchestra. »

Être élève au Collège Louis-Riel a une importance toute particulière pour Martina. « Ma mère est arrivée comme élève ici en 11e année. Quand je pense qu'elle a marché ici… C'est vraiment cool de parcourir les mêmes couloirs. »

École du baccalauréat international depuis 2004 et école UNESCO depuis 2009, le Collège Louis-Riel offre également à ses élèves une excellence académique, une identité culturelle et un développement global, comme l'explique Marc Roy. « Nos jeunes vont vivre des expériences différentes de ce qu'on a vécu à leur âge. Avec la technologie, ils sont branchés partout instantanément. Ils se déplacent de plus en plus à travers le monde. C'est notre responsabilité collective de les préparer à ce monde qui les attend à 18 ans. Ils ne rentrent pas seulement dans les rues de Winnipeg, ils rentrent dans les rues du monde. »

Tous ces apprentissages ont une influence sur le quotidien des élèves. Vanessa Byusa, en 11e année, est très impliquée. « Je fais du bénévolat dès que je peux. J'ai fait partie des Jeunes manitobains des communautés associées. J'ai fait des présentations sur l'intimidation pour les plus jeunes. Maintenant, je fais du tutorat. Aider les autres, c'est vraiment ce que j'aime faire. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Inscriptions JMCA,
Du 15 au 26 mai.

Dansons ensemble,
25 mai,
Centre communautaire
de Saint-Norbert.

Camp Fendez le bois,
7e et 8e années,
5 au 7 juin,
Cedarwood.

Championnats divisionnaires d'athlétisme,
7e et 8e années,
7 juin,
Université du Manitoba.

LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 mai à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Journée perfectionnement professionel divisionnaire,
19 mai,
écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges et Saint-Lazare.

Fête de la Reine,
22 mai,
congé.

SOIRÉE DES RETRAITÉS DE LA DSFM

Le jeudi 1er juin 2017.

2017 DANSONS ENSEMBLE

EMPLOIS ET AVIS

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION

Est à la recherche d'un(e) enseignant(e)

à temps plein (1,0) à l'Institut Collégial Saint-Pierre pour l'année scolaire 2017-2018

Doit être en mesure d'enseigner : Mathématiques pré-calcul, appliquées et au quotidien, Physique et Chimie.

Date de fermeture : jusqu'à ce que le poste soit comblé.

À la Division scolaire Vallée de la Rivière Rouge, on s'engage à embaucher des enseignant(e)s qui ont les besoins des élèves à cœur. On embauche des enseignant(e)s qui réfléchissent sans cesse sur leur enseignement et sur l'apprentissage des élèves. En communiquant efficacement avec les enfants, les parents et leurs collègues, ces enseignant(e)s sont capables de bâtir des relations positives avec les communautés qu'ils desservent.

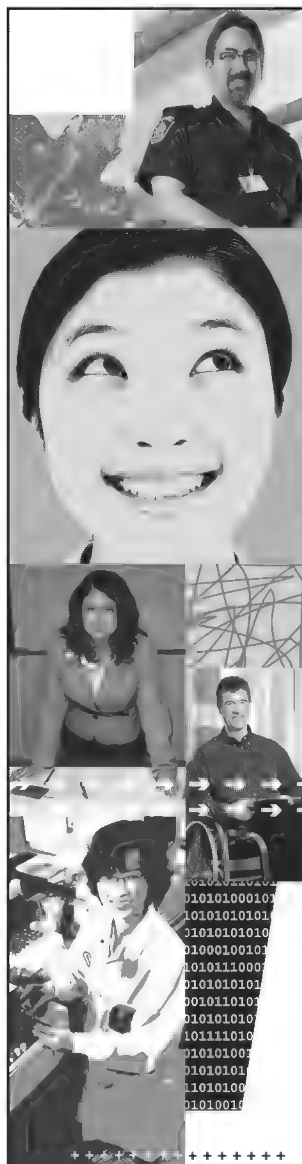
L'Institut Collégial Saint-Pierre est une école d'immersion située à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, environ 30 minutes au sud de Winnipeg sur la route 59.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- pouvoir intégrer la technologie dans leur enseignement;
- avoir une connaissance des programmes d'études;
- être familier avec la pédagogie, l'apprentissage et les stratégies d'évaluation courantes;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative.

Nous remercions tout(e)s les candidat(e)s de leur intérêts; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. L'embauche sera faite après vérification du dossier criminel et de l'abus chez les enfants.

Personne contact : Pascal Fortin
Directeur, ICSP
Téléphone 204-433-7938 • Télécopieur 204-433-7412
Courriel : pfortin@rrvsd.ca



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes
- Un salaire compétitif
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

CCFM

ADJOINT(E) EXÉCUTIF(VE) COMMIS COMPTABLE

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) est à la recherche d'un(e) adjoint(e) exécutif(ve)/ commis comptable (poste à temps plein). Relevant du directeur général, le ou la adjoint(e) exécutif(ve)/ commis comptable accomplit diverses tâches liées à la comptabilité du CCFM et apporte un appui administratif et logistique à l'organisme.

Description des tâches :

- agit comme adjoint(e) exécutif(ve) de la direction générale et appuie la direction dans la réalisation de ses tâches et priorités;
- responsable de la paie, de la gestion de l'assurance collective et du plan de pension;
- différentes tâches relatives aux finances du CCFM;
- support administratif et aide aux opérations;
- assure le remplacement périodique à la réception.

Qualifications/aptitudes :

- diplôme d'études secondaires;
- connaissance et expérience pertinente dans le domaine de la comptabilité;
- a un sens aigu de l'organisation, travaille bien sans supervision, aime le travail d'équipe, accomplit ses tâches dans les délais requis, est débrouillard et a de l'initiative;
- a beaucoup d'entregent et sait se présenter en public;
- a des dispositions pour la rédaction de documents diversifiés dans les deux langues;
- aime œuvrer dans un environnement dynamique, auprès d'une équipe peu nombreuse qui doit s'acquitter de plusieurs tâches; peut travailler sous pression; et s'intéresse au domaine des arts et de la culture.

Salaire : selon l'échelle établie par l'organisme et avantages sociaux

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Pour soumettre votre candidature :

Envoyez votre curriculum vitae en français avec une lettre de présentation et des références à : **cgotsiridze@ccfm.mb.ca**

Le CCFM remercie tou(te)s les candidat(e)s pour leur intérêt cependant seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.

Université de Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

L'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface fait appel de candidatures au poste de professeure ou professeur régulier pouvant mener à la permanence dans le cadre du programme **ADMINISTRATION DES AFFAIRES**.

Description du poste :
La candidate ou le candidat enseignera notamment des cours de comptabilité dans le cadre du diplôme en administration des affaires et devra assurer les suivis appropriés auprès de la clientèle et la communauté des affaires. Il participera activement au travail d'équipe de son secteur et au bon fonctionnement de l'École technique et professionnelle.

Qualifications et qualités recherchées :

- Détenir une désignation de comptable professionnel agréé ou être en voie de l'obtenir;
- Maîtrise en administration des affaires ou dans un domaine connexe serait un atout;
- Capacité d'enseigner des cours de comptabilité et de finance;
- Très bonne connaissance des logiciels appliqués au domaine des affaires;
- Maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- Entregent et grand sens des relations publiques;
- Sens de l'organisation et du travail d'équipe;
- Expérience de travail en comptabilité;
- Expérience en enseignement serait un atout majeur.

Entrée en fonction : le 1er aout 2017

Date limite pour la réception des demandes : le 2 juin 2017 à 16 h

École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 237-1818, poste 449
Télécopieur : (204) 233-2918
etp@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

MANITOBA MUSEUM

Le Musée du Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Communicateur(trice) scientifique (Animateur(trice) Planétarium/Galerie de Science)

Visitez notre page
www.manitobamuseum.ca
pour plus de détails.

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Concierge de soutien – 4 h/jr
Contrat permanent

Enseignant(e) – maternelle
Contrat permanent 100 %

Léah Delaurier Bray, directrice
École Jours de Plaine
Date limite : le 23 mai 2017

Éducateur(trice) à la jeune enfance – 7,50 h/jr
Contrat temporaire

Michelle Pétrin, directrice
École Saint-Lazare
Date limite : le 23 mai 2017

Enseignant(e) – français et anglais
Contrat permanent 100 %

Services aux élèves et autre matières à déterminer
Contrat permanent 100 %

Dale Normandeau, directeur
Centre scolaire Léo-Rémillard
Date limite : le 23 mai 2017

Enseignant(e) – musique et francisation
Contrat permanent 50 % et temporaire 20 %

Darcy Simard, directeur
École La Source
Date limite : le 23 mai 2017

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

PETITES ANNONCES

DIVERS

REMERCIEMENTS à Saint-Jude pour faveur obtenue. L.G.
381--

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION

est à la recherche de candidat(e)s pour les postes suivants :

Auxiliaires suppléant(e)s
Auxiliaires (moniteur/trice d'autobus) suppléant(e)s
Concierge de soutien pour l'été (les élèves sont invités à postuler)

Aux écoles suivantes :

École Heritage Immersion School
École St. Malo School
Institut Collégial de Saint-Pierre

Pour plus de détails, visitez notre site web : **rrvsd.ca**

CENTRE MÉDICAL SEINE

est à la recherche d'un(e)

secrétaire médicale/réceptionniste

Qualifications requises :

- bilinguisme, français et anglais (oral/écrit);
- connaissance des ordinateurs;
- aptitude à travailler avec un minimum de supervision, mais capable de travailler en groupe;
- un certificat de secrétaire médicale ou d'archives médicales serait un atout;
- politesse, tact et diplomatie en tout temps;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- discrétion.

Faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Fernande Pelletier, gérante
Centre Médical Seine
100 -142, avenue Centrale
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1C3
Télécopieur : 204-422-5876
Courriel : fpelletier@centremedicalseine.ca

Les demandes doivent nous parvenir **au plus tard le 26 mai 2017**. Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Cependant, seules les personnes considérées pour une entrevue seront contactées.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.**
(par écrit et payées d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION

La Division scolaire de la vallée de la Rivière Rouge
accepte actuellement des demandes pour le poste de :

Enseignants suppléants certifiés et enseignantes suppléantes certifiées d'expression anglaise et bilingues (français et anglais)

Nous avons besoin d'enseignants suppléants certifiés et d'enseignantes suppléantes certifiées dans toutes nos écoles. Veuillez noter que nous n'envoyons pas habituellement des trousses de recrutement à l'extérieur de la province. Les suppléants certifiés et suppléantes certifiées de la Division scolaire de la vallée de la Rivière Rouge sont employés à titre occasionnel seulement.

Pour recevoir une trousse de recrutement pour le poste de suppléant ou de suppléante, veuillez communiquer avec :

Donna Cox, CPHR
Conseillère en ressources humaines
Courriel : dcox@rrsvd.ca
Téléphone : 204-746-2317

L'offre d'emploi est conditionnelle à une vérification satisfaisante du casier judiciaire et du registre des cas d'enfants maltraités.

Les petites grenouilles

POSTE - Éducateur(trice) en jeune enfance

Niveau II ou III en jeune enfance est un atout

(Poste permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste :

- aimer travailler en équipe!
- avoir une attitude positive et ouverte!
- aimer jouer avec les enfants et les soutenir dans leur développement!
- capable d'interagir avec les familles du centre!
- vouloir appuyer la communauté!

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre.

Entrée en fonction : à discuter.

Date limite pour candidature : jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae à :
Chantal Tackaberry, directrice générale
C.P. 156, 377, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R2H 0X9
cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

Actionmarguerite
Service & Compassion

Chef des opérations et des finances

Actionmarguerite est en mesure de fournir des soins exceptionnels aux personnes âgées et aux personnes nécessitant des soins complexes. Actionmarguerite offre aussi des soins spécialisés pour les personnes souffrant de démence, de lésions cérébrales acquises et de problèmes comportementaux connexes.

Actionmarguerite recherche un(e) Chef des opérations et des finances qui est responsable de coordonner la livraison des services de soutien associés à la gestion efficace des finances, des services d'alimentation, de l'entretien ménager, de la buanderie, de l'approvisionnement, et du maintien des installations pour nos clients, locataires et résidents dans un environnement multi-site. À titre de membre de l'équipe de gestion, le/la candidat(e) possédera plus de cinq années d'expérience dans la haute direction avec plus de dix années d'expérience en gestion et une désignation CPA.

Communiquez avec **Jayelle à 204-926-3008** ou **jayelle@harrisleadership.com**
pour obtenir plus de renseignements.
Prière d'envoyer votre lettre de présentation et votre curriculum vitae avec la mention du projet #17123.

1400-444 ST MARY AVENUE
WINNIPEG, MANITOBA R3C 3T1

HARRIS LEADERSHIP STRATEGIES

(204)942-8735
HARRISLEADERSHIP.COM

CHRONIQUE JURIDIQUE

JUSTEMENT, parlons-en!

Par Caroline Pellerin



Caroline Pellerin est originaire du Manitoba. Elle a fait ses études en droit à l'Université d'Ottawa et a été admise au barreau du Manitoba en 2014.
Elle est directrice d'Infojustice Manitoba, présidente de la section des juristes d'expression française de l'Association du Barreau du Manitoba et membre du Forum des juristes d'expression française de common law de l'Association du barreau canadien.

Les directives en matière de soins de santé

Suite à un accident ou une maladie, une personne pourrait être incapable d'indiquer le traitement qu'il aimerait recevoir. Il existe plusieurs traitements qui permettent de prolonger la vie, toutefois, ces traitements peuvent être administrés sans tenir compte de la qualité de vie d'une personne ou de ses volontés.



Les directives en matière de soins de santé, aussi appelées testament biologique ou testament de vie, permettent à une personne d'indiquer le genre et l'étendue des soins et des traitements médicaux désirés dans le cas où elle deviendrait incapable d'exprimer ses volontés.

En plus de faire part des volontés, les directives en matière de soins de santé peuvent autoriser une personne, appelée *mandataire*, à prendre des décisions médicales pour une autre en cas d'incapacité. Le mandataire prendra des décisions en se fondant sur les directives et sur les entretiens qu'il a eus avec cette personne.

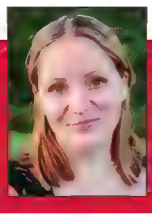
Les directives en matière de santé peuvent inclure les informations suivantes :

- Les traitements, procédures ou médicaments qu'une personne accepte de recevoir ou refuse de recevoir.
- Le moment où la personne souhaite décéder d'une mort naturelle et recevoir que les soins palliatifs permettant de réduire la douleur et la souffrance.
- Une déclaration spécifiant un évènement ou des circonstances qui mettront en vigueur la directive en matière de soins de santé.

Les directives en matière de soins de santé sont exécutoires aux yeux de la loi et doivent être respectées. Malgré cela, les professionnels de la santé ne sont pas obligés de demander s'il existe des directives écrites. La famille, les proches et le médecin doivent donc être informés de leur existence.

Il est possible de rédiger ses propres directives. Toutefois, il est fortement recommandé de consulter un médecin ou un avocat afin de rédiger des directives claires et faciles à comprendre.

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

SOPHIE FREYNET-AGOSSA

La théologie du corps… à l'ère des téléphones cellulaires

Avez-vous déjà entendu parler de la théologie du corps? C'est un legs important du Pape Jean Paul II, un enseignement sur l'importance des relations humaines. Les études scientifiques des dernières décennies sur les relations confirment encore et encore ce même message qui est au cœur de la théologie du corps : on est fait pour être en relation les uns avec les autres. Les principales études concluent d'ailleurs que les relations saines et rassurantes sont parmi les indicateurs les plus sûrs de bonheur, de santé et même de longévité. Ainsi, conçus à l'image d'un Dieu relationnel, nous sommes à notre mieux lorsque nous sommes connectés les uns aux autres!

Dans son analyse théologique, Saint Jean Paul II développe que la relation interpersonnelle passe par le corps de chacun. Au-delà des anciennes conceptions religieuses selon lesquelles le corps serait « mauvais » et que l'esprit serait « bon », la théologie du corps insiste sur une vision du corps comme étant intrinsèquement bon, voire même sacré. N'est-ce pas que c'est grâce à nos corps qu'on entre en contact avec ceux qu'on aime? Par exemple, lorsqu'on croise le regard d'un enfant, qu'on salue de la main une voisine, lorsqu'on vient en aide à un parent âgé ou qu'on murmure des mots doux à son/sa bien-aimé(e) et j'en passe. C'est à travers nos corps que nous vivons ces échanges, que nous nous donnons à l'autre et que l'on reçoit.

Comment vit-on cette dynamique de relation humaine à l'ère des téléphones cellulaires, dans un monde qui est plus "branché" que jamais? Et dans lequel nos connexions interpersonnelles sont souvent désincarnées, détachées de nos corps?

La culture dans laquelle nous baignons – celle des téléphones portables et des écrans à portée de main – n'est pas forcément négative. Toutefois, vu sous l'éclairage de la théologie du corps, on pourrait comprendre qu'elle pose de sérieux obstacles à nos relations humaines.

Vous avez surement déjà fait l'expérience d'une rencontre entre amis ou en famille ou tous (sauf vous?) étaient penchés au-dessus de leur téléphone portable. Vous avez peut-être déjà ignoré votre conjoint(e) ou votre enfant, désieux(se) de votre attention, alors que vous étiez préoccupé par un petit écran. Ces appareils mobiles jouent sur notre disponibilité à être réellement présent, en interaction avec nos proches. Alors que nous sommes régulièrement distraits, interrompus, absorbés par ces appareils, combien d'opportunités manquons-nous d'échanger un sourire, de commencer une discussion enrichissante, de proposer un service pour illuminer la journée d'une personne à côté de nous?

En plus de jouer sur notre sensibilité face à ceux autour de nous, ces appareils mobiles peuvent aussi nous rendre insensible à ceux avec qui nous avons un contact virtuel. Sur Internet, une personne peut s'exprimer vis-à-vis d'une autre comme il ne l'aurait jamais fait si cette personne était devant lui. Pensons par exemple à l'intimidation qui se fait en ligne. L'absence de contacts en personne peut conduire à une objectification : c'est-à-dire de ne pas considérer quelqu'un dans l'intégralité de son être, comme étant digne de respect.

L'ère formidable des téléphones cellulaires nous offre des possibilités infinies de connexions, comme jamais auparavant. Mais avouons-le : ces connexions, superficielles, ne pourront jamais étancher notre soif de vraies relations humaines. Rappelons-nous que ce qui contribue réellement à notre épanouissement est l'expérience concrète d'échange interpersonnel qui se passe dans la vraie vie, ici et maintenant. Et à la lumière de la théologie du corps, rappelons-nous que nous sommes faits à l'image de Dieu, qui s'est incarné, et qui a donné comme plus grande preuve d'amour… son corps.

Je vous mets aujourd'hui au défi de déposer plus souvent votre téléphone cellulaire et de passer plus de temps – en personne – avec vos proches.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

LA NOUVELLE GÉNÉRATION DES JARDINS ST-LÉON

Retour sur une année charnière

Colin Rémillard : « L'année dernière, on a essayé d'équilibrer l'énergie de la jeunesse et nos ambitions, avec la sagesse et l'expérience illimitée de nos parents, pour mener les Jardins St-Léon vers une direction nouvelle. »



photo : Gavin Boutroy

Colin Rémillard et son père, Denis Rémillard, dans la serre où le père fait germer des plants destinés à la vente aux Jardins St-Léon.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Les bottes de Colin Rémillard sont boueuses, et ses habits poussiéreux. C'est à peine la mi-mai et sa peau est déjà bronzée. Souriant, il dit, « l'année dernière s'est passée comme on s'y attendait. Mais planifier de travailler 15 heures par jour, c'est plus évident que de travailler 15 heures par jour! »

Lise Mulaire et Denis Rémillard étaient propriétaires des Jardins St-Léon jusqu'au moment où, il y a un an, l'entreprise a été rachetée par leurs trois enfants Luc, Janelle et Colin Rémillard, ainsi que par leur neveu Daniel Rémillard.

« On a pu éviter des conflits entre nous, note le benjamin des propriétaires, Colin Rémillard. Un problème récurrent dans les entreprises familiales est l'absence d'une hiérarchie bien définie. On a bien défini les rôles de chacun d'entre nous au moment d'acheter l'entreprise. »

Les Jardins St-Léon ont par le passé ouvert leurs portes le jour de la fête des mères. Cette année, l'entreprise sur la St-Mary's a ouvert le 29 avril, deux semaines plus tôt.

L'autre changement notable depuis l'ouverture, c'est que les nouveaux propriétaires ont « décidé de supprimer le service de nettoyage de cour. C'est un service que l'on offrait depuis plus de 10 ans. Le nettoyage de cour correspond à deux semaines de travail intensif, et ces deux semaines arrivaient pile dans la haute saison de la vente de plantes aux Jardins.

« On avait besoin de nos employés pour concentrer nos efforts sur la qualité du service à la clientèle, qui est essentiel à l'identité de notre marque. »

Une autre nouveauté : les Jardins St-Léon proposeront des crudités, des fruits et du humus aux spectateurs du Winnipeg Folk Festival, en juillet. « Ce n'est pas forcément le genre de chose que mes parents auraient entrepris », glisse Colin Rémillard.

Mais si l'entreprise familiale semble bien se porter, cela n'empêche que les défis sont présents. « L'été, il y a une certaine tension entre le travail au jour le jour, et nos envies de faire grandir l'entreprise. On doit continuer à assurer le service à la clientèle. Pour une entreprise de notre taille, l'inattendu c'est autant un fermier qui perd un champ entier qu'un employé qui ne se pointe pas au travail. »

Les Jardins St-Léon sont en croissance. En 2015, ils avaient une vingtaine d'employés, une trentaine en 2016, et plus de quarante cette année.

Pour épauler la nouvelle génération de Rémillard, Lise Mulaire et Denis Rémillard restent techniquement employés des Jardins St-Léon, « ce qui fait bizarre pour tout le monde », plaisante Colin Rémillard.

Alors que Lise Mulaire s'occupe de la comptabilité, Denis Rémillard se définit maintenant comme « aide à l'équipe et bouche-trou » des Jardins St-Léon. Pour lui, « la meilleure chose c'est de jamais dire quoi faire aux enfants, à moins qu'ils le demandent ».

« J'espère que les jeunes se rendent compte que Lise et moi avons une base de données de plus que 40 ans d'expérience. Ils peuvent piger dedans s'ils veulent. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

---

100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS

255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD

Nous offrons le service en français

204-294-5195

www.lansardgroup.com

François Lansard, agent immobilier — Powell Property Group — Chanel Lansard, agente immobilier

---

Nicole Landry-Milner

204-255-4204

Service Bilingue

www.nicolemilner.com

Children's Miracle Network — RE/MAX Performance Realty

---

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Dianne **BOURBONNAIS**

204 941-3213

BOURBONNAIS REAL ESTATE

Service bilingue

bourbonp@mts.net

DARREN **DESROCHERS** — darrendesrochers.com

L'équipe **DESROCHERS** LE NOM QUI VEND!

204-297-0229

Découvrez comment nos clients en tirent profit.

RE/MAX performance realty

services immobiliers

AVOCATS-NOTAIRES

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Achat ou Vente de Maison :

Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.

Le Droit, Accessible.

Immobilier résidentiel.



TLR — ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP

tlrlaw.ca
204-925-1900

Philippe Richer - Rhéal Téffaine Q.C.

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

LA LIBERTÉ communication

s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba

MAI 2017

Profil Métis

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba inc. Chalet Louis Riel, 67 Richfield, Saint-Vital (Manitoba) R2M 2R9
Téléphone : (204) 255-6026 | Télécopieur : (204) 257-1406 | Courriel : info@unmsjm.ca | www.unionnationalemetisse.ca

1887-2017

UNMSJM

MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAULETTE DUGUAY

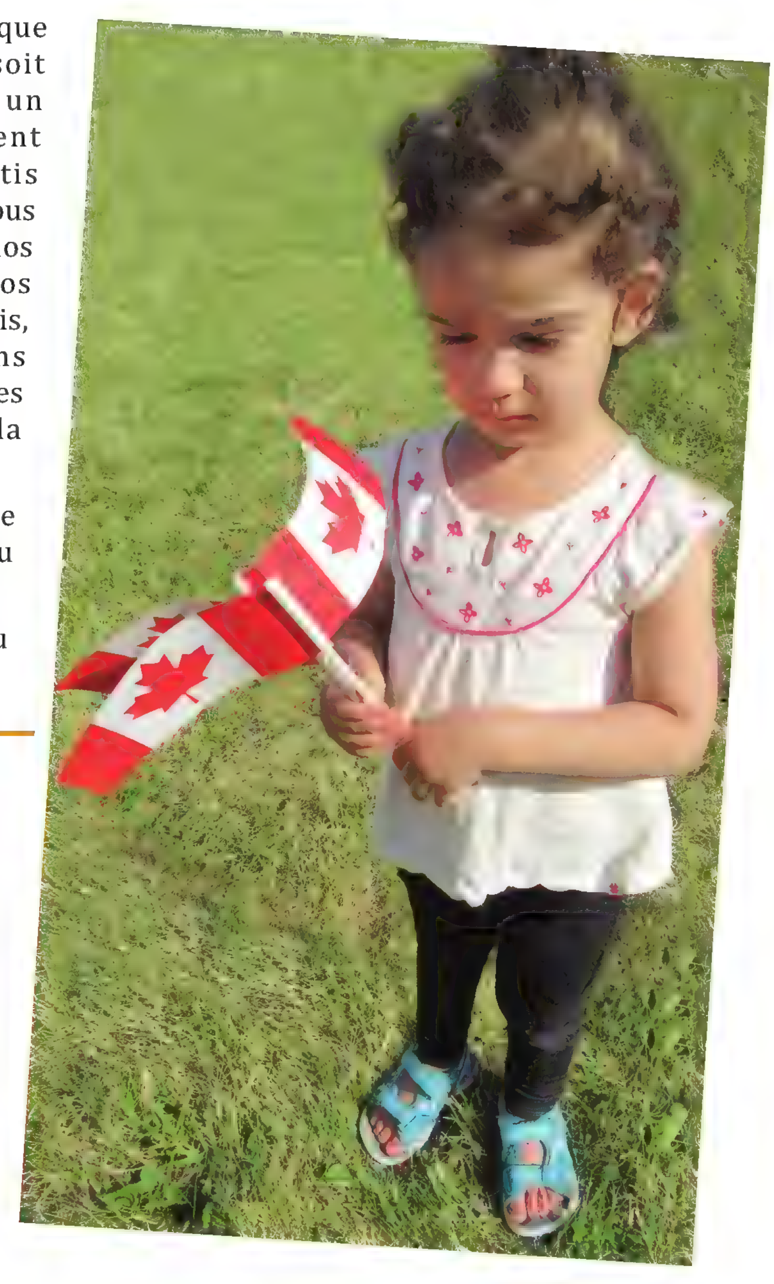


J'aimerais souhaiter un joyeux 130e anniversaire à tous les membres et amis de l'Union nationale métisse. Notre longue histoire au Manitoba témoigne de notre attachement à notre patrimoine et de notre fidélité à nos ancêtres, à nos familles et à nos racines profondes dans l'Ouest canadien. Je voudrais aussi remercier tous ceux et toutes celles qui continuent à collaborer avec l'Union nationale et à appuyer ses activités.

Je souhaite surtout que l'Union nationale soit reconnue comme un point de ralliement pour tous les Métis francophones. Que l'harmonie et la bonne entente entre nous et avec tous nos concitoyens servent de tremplin à tous nos efforts! J'espère surtout que nous pourrons amplifier nos efforts pour faire connaître et rayonner l'histoire des Métis, et pour renforcer l'identité métisse des générations montantes. Nous devons continuer à conscientiser tous les Manitobains à la contribution sans pareil des Métis à la création et au développement de la province.

Je remercie les membres du conseil d'administration de l'Union, nos partenaires et les amis des Métis partout au pays. Ils sont le garant du futur de l'Union nationale.

Longue vie à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba!



« Réfléchissons à 150 années d'Histoire! »

Bonne Fête Canada!

« Ut majores conjungamus » - Afin que nous soyons davantage unis.

130 ANNÉES D'HISTOIRE… ET BEAUCOUP PLUS

La communauté métisse du Manitoba existe depuis l'arrivée de la race blanche dans l'ouest vers la fin du 18e siècle. Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury se sont établis et ont élevé une famille. De nombreux voyageurs et autres pionniers ont suivi. Les familles se sont multipliées et il y eut de multiples mariages entre les personnes de Premières Nations et les nouveaux arrivants. La communauté métisse du Manitoba est née. Elle était majoritairement francophone-métis. Afin de protéger et de revendiquer les droits, afin de documenter le vécu et de célébrer les occasions spéciales et avec l'encouragement de Louis Riel, les groupes métis ont établi l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba dès 1887 et elle survit depuis. Il y eut des temps pénibles, même presque insupportables. Il y eut des obstacles, des injustices, des préjugés. Une grande partie a été documentée. Nous avons tenu bon. Nous avons travaillé à surmonter et à gérer les défis, les difficultés. Nous avons été honorables et fiers. Nous avons eu bonne foi. Nous sommes là. En l'an 2017, l'avenir est devant nous. Nous l'affrontons avec grand espoir et grande confiance comme toujours.

Grand merci de nouveau à nos ancêtres.

CHER DESCENDANT,

C'est moi, ton ancêtre métis. **Joyeux 130e!** Je t'observe de là-haut depuis plus d'un siècle déjà. Je viens te dire que je suis fier de tes pas vers l'avenir. Tu n'as pas lâché. Tu es resté fidèle à notre peuple métis et dévoué à tes racines. Tu as dû surmonter de grands défis au cours de ton cheminement. Je te félicite pour ta ténacité et ton courage. Je te remercie pour les hommages que tu m'as offerts au long de ta vie. Je m'aperçois que tu continues à faire de grands efforts afin de t'assurer que les traditions soient transmises aux prochaines générations. Je vois que tu es fort, confiant, paisible, travailleur, joyeux, spirituel et charitable. Ça me plaît beaucoup. Je compte sur toi pour ne jamais oublier le dur labeur, le long trajet de tes ancêtres et léguer les valeurs importantes à tes enfants et à tes petits-enfants afin qu'ils puissent, à leur tour, connaître, apprécier et respecter leur patrimoine, leur héritage.

Si je te parle de là-haut aujourd'hui c'est que je t'aime tellement et je te promets que tu n'as jamais été oublié. Je suis là près de toi à chaque pas pour t'encourager, pour éclairer ta route, afin que tu sois heureux dans ta peau mon enfant si chéri. Sois toujours fier de tes ancêtres et regarde vers l'avenir avec confiance. En ce **130e anniversaire** je viens te dire : « Je t'aime tellement mon enfant!».

- Ton ancêtre.

AU FIL DE L'HISTOIRE….

Les journaux existent depuis très longtemps au Manitoba. Parmi ceux qui ont rapporté les actualités de la communauté des Métis du Manitoba :

LE MÉTIS : 1871 - 1884

WINNIPEG FREE PRESS : 1872 - aujourd'hui

LE MANITOBA : 1883 – 1923

LE PATRIOTE DE L'OUEST : 1910 – 1932

LA LIBERTÉ : 1913 – aujourd'hui

…. et d'autres…



Ces journaux contenaient les nouvelles du jour, les politiques, de nombreuses publicités, des avis de toutes sortes, choses à vendre, services offerts… C'est fascinant de visiter le passé et de revivre l'histoire à travers ces pages fragiles et jaunies par le passage du temps. C'est intriguant de suivre les pas de nos ancêtres vers l'avenir, vers aujourd'hui.

QU'EST-CE UN MÉTIS AU 21E SIÈCLE?

Par Michel Lagacé

À l'occasion de son 130e anniversaire, l'Union nationale peut se féliciter d'être la plus ancienne organisation francophone au Manitoba. Grâce en partie à un très fort sentiment d'appartenance parmi ses membres, elle maintient un lien légitime avec le passé. Mais qu'en est-il de l'avenir?

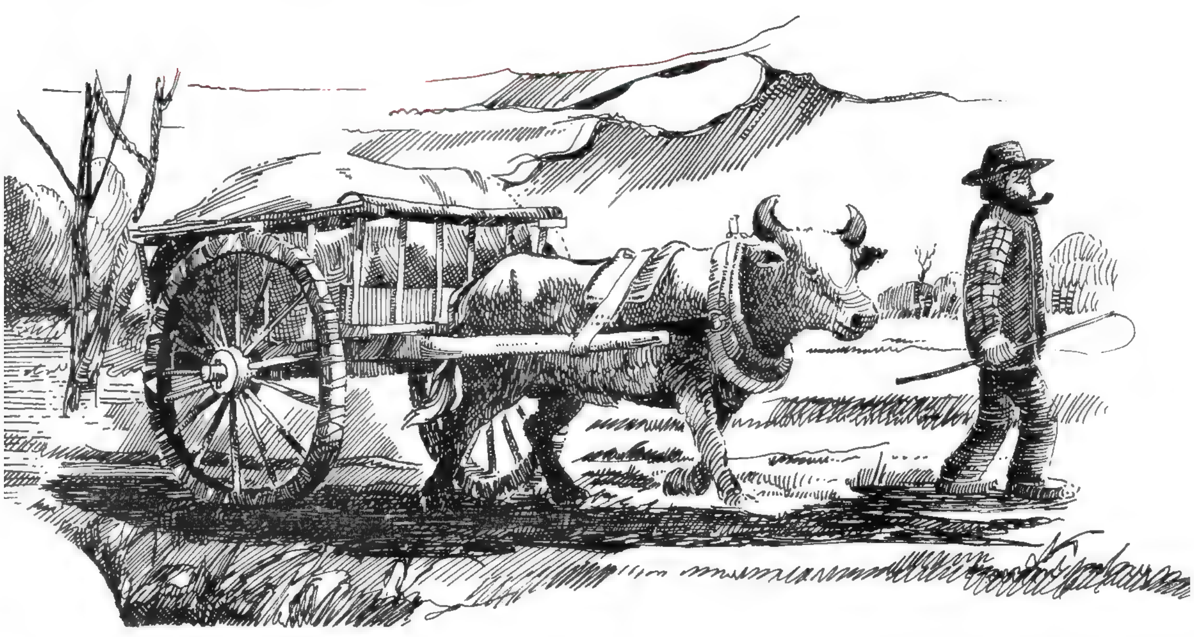
En 1887, les fondateurs de l'Union n'avaient pas à s'interroger sur ce qu'était un Métis; ils le savaient. Ils avaient vécu une expérience commune de la prairie et ils étaient unis par de multiples liens de famille. Depuis ce temps, l'Ouest canadien a connu un afflux d'immigrants de partout sur la planète. Et puisque l'amour ne connaît pas de frontières, de nombreuses cultures ce sont greffées à celle des Métis du 19e siècle.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, le sang ne peut pas à lui seul définir qui est Métis et qui ne l'est pas. Pour savoir ce qu'est un Métis au 21e siècle, serait-il utile d'évoquer l'esprit métis forgé durant les deux derniers siècles? Il y a fort à parier que cet esprit est fondé sur les valeurs qui ont donné naissance à cette province : la volonté d'être soi-même, le respect d'autrui, le goût de l'indépendance, l'acceptation de la diversité, le bilinguisme pour ne pas dire le multilinguisme, et le courage de résister aux décisions que d'autres ont voulu leur imposer. Faudrait-t-il à l'avenir fonder l'identité métisse sur ces valeurs de fond tout en faisant ressortir le lien historique qui unit les Métis?

Il revient évidemment aux Métis eux-mêmes de se définir. Ils ont aussi à décider comment accueillir ceux et celles qui n'ont pas grandi dans leur culture mais qui veulent s'identifier comme Métis? Et selon quels critères l'Union nationale devrait-elle inclure ou exclure les personnes de plus en plus nombreuses qui sont le produit de plusieurs cultures mais qui ressentent un attachement à leur ascendance métisse, aussi lointaine soit-elle?

En cette année anniversaire, l'Union nationale envisage une refonte de sa constitution. Les valeurs seront sûrement au centre de ses réflexions.

CHEMIN FORT GARRY - SAINT-PAUL (CROW WING TRAIL)



Texte et illustration : Réal Bérard

Cette piste de charrettes s'étendant à l'est de la Rivière-Rouge était la route qui reliait Fort Garry, Crow Wing et Saint-Paul. Quelques vieux routiers, comme William Charrette et Moise Goulet, ont fréquemment parlé du temps où ils conduisaient des caravanes de charrettes à bœufs. Souvent las d'entendre le grincement des roues, ils les graissaient à l'occasion en introduisant des grenouilles entre l'essieu et le moyeu. Cela calmait les roues sur une certaine distance. Une carte indique le passage à gué de l'est à l'ouest de la Rivière-aux-Rats; une dépression du sol remontant sur la rive est restée l'unique trace visible de l'histoire du passé. Le seul motif pour traverser à cet endroit était d'éviter la *Coulée Boddé* un demi mille au sud et la *Place Mollé* où est maintenant La Rochelle.

LOTS DE RIVIÈRES



Texte et illustration : Réal Bérard

Vers les années 1860 un grand nombre de familles de Saint-Vital et de Saint-Norbert amenaient leurs bestiaux pour hiverner dans ce district où les foins d'hiver de même que les possibilités d'abri étaient plus abondants. Au cours de cette même décennie des gens commencèrent à enclore leurs concessions en bandes étroites allant profondément à l'intérieur. À l'époque c'était une forme pratique de lotissement pour la simple raison que tous avaient accès à la rivière.

Voici **3 articles** des années **1930** qui reflètent les activités de l'**UNMSJM** à cette époque.

Winnipeg Free Press

Le mardi 9 juillet 1935

TRADITIONS MÉTISSES ET LA MÉMOIRE DE RIEL SONT HONORÉS.

2000 de tous les coins de la province se réunissent à la célébration annuelle

Les traditions des Métis et la mémoire de leur chef, Louis Riel, furent honorés samedi et dimanche lorsque plus de 2000 membres de l'Union nationale métisse du Manitoba sont venus de tous les coins de la province au pique-nique annuel et à la célébration de la société au Parc Riel à Saint-Vital.

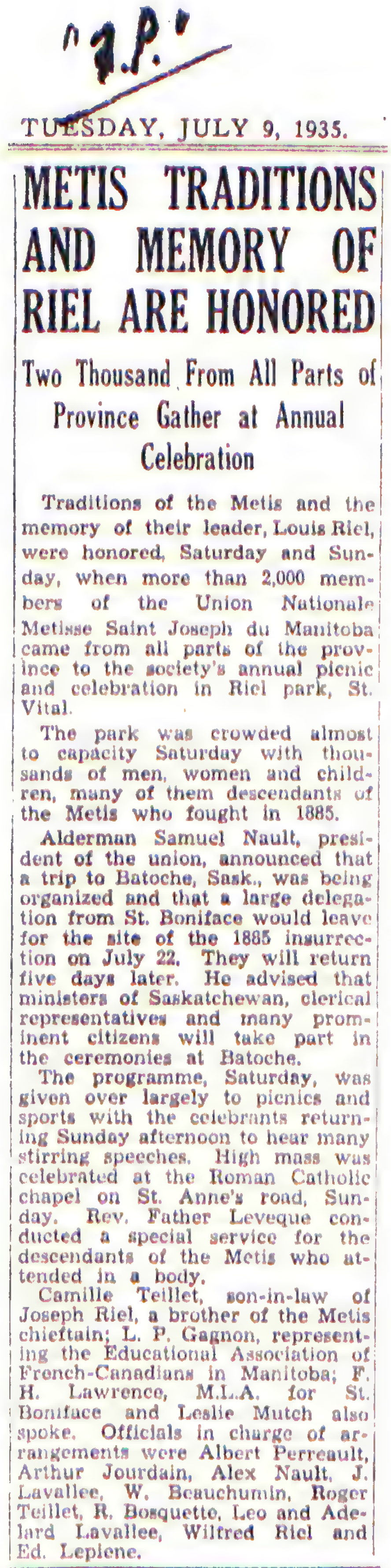
Le parc était rempli presque à capacité avec des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, plusieurs d'entre eux descendants des Métis qui se sont battus en 1885.

Le Conseiller municipal Samuel Nault, président de l'Union, a annoncé qu'on organisait un voyage à Batoche et qu'une grande délégation de Saint-Boniface partirait pour le site de l'insurrection de 1885 le 22 juillet. Ils reviendront cinq jours plus tard. Il a informé que des représentants des Ministères de la Saskatchewan ainsi que du clergé et plusieurs citoyens avec des positions d'importance prendraient part aux cérémonies à Batoche.

Le programme de samedi comprenait surtout des pique-niques, des sports avec les célébrants retournant le dimanche après-midi pour entendre des discours passionnants. La grande messe fut célébrée à la chapelle catholique sur le chemin Ste-Anne. Le Révérend père Lévesque a dirigé une célébration spéciale pour les descendants des Métis qui étaient présents.

Camille Teillet, beau-fils de Joseph Riel, un frère du chef Métis; L.P. Gagnon, représentant de l'Association de l'Éducation des Franco-Canadiens au Manitoba; F.H. Lawrence, représentant de Saint-Boniface et Leslie Mutch ont aussi parlé. Les fonctionnaires responsables des préparations étaient Albert Perreault, Arthur Jourdain, Alex Nault, J. Lavallée, W. Beauchemin, Roger Teillet, R. Bosquette, Léo et Adélard Lavallée, Wilfrid Riel et Ed. Lépine.

Traduction de c. p-d. 2017



"F.P."

TUESDAY, JULY 9, 1935.

METIS TRADITIONS AND MEMORY OF RIEL ARE HONORED

Two Thousand From All Parts of Province Gather at Annual Celebration

Traditions of the Metis and the memory of their leader, Louis Riel, were honored, Saturday and Sunday, when more than 2,000 members of the Union Nationale Metisse Saint Joseph du Manitoba came from all parts of the province to the society's annual picnic and celebration in Riel park, St. Vital.

The park was crowded almost to capacity Saturday with thousands of men, women and children, many of them descendants of the Metis who fought in 1885.

Alderman Samuel Nault, president of the union, announced that a trip to Batoche, Sask., was being organized and that a large delegation from St. Boniface would leave for the site of the 1885 insurrection on July 22. They will return five days later. He advised that ministers of Saskatchewan, clerical representatives and many prominent citizens will take part in the ceremonies at Batoche.

The programme, Saturday, was given over largely to picnics and sports with the celebrants returning Sunday afternoon to hear many stirring speeches. High mass was celebrated at the Roman Catholic chapel on St. Anne's road, Sunday. Rev. Father Leveque conducted a special service for the descendants of the Metis who attended in a body.

Camille Teillet, son-in-law of Joseph Riel, a brother of the Metis chieftain; L. P. Gagnon, representing the Educational Association of French-Canadians in Manitoba; F. H. Lawrence, M.L.A. for St. Boniface and Leslie Mutch also spoke. Officials in charge of arrangements were Albert Perreault, Arthur Jourdain, Alex Nault, J. Lavallee, W. Beauchumin, Roger Teillet, R. Bosquette, Leo and Adelard Lavallee, Wilfred Riel and Ed. Lepiene.



OLD-TIMERS ATTEND UNION METISSE PICNIC

A feature of the Union Nationale Metisse picnic, held in the new Riel Park, St. Anne's Road Sunday, was the number of Manitoba old-timers who attended. The combined ages of the little group of pioneers snapped by a Tribune photographer approximate 800 years. They are, left to right ... 40, Bernard ... Beauchemin, 76; ... Daigneault, 81; ... centre is S. A. N...

← *Winnipeg Evening Tribune*
Le 10 juillet 1933

Photo du pique-nique de l'Union de 1933.



FETE ANNUELLE

de

L'Union Nationale Métisse St-Joseph

DE MANITOBA

SAMEDI et DIMANCHE 4 et 5 JUILLET

PROGRAMME

Messe solennelle à l'Oratoire des Martyrs, Saint-Boniface, dimanche à 9 h., avec sermon de circonstance par Mgr W. Jubinville, P.A., V.G.

FETE CHAMPETRE A SAINT-VITAL EST

Près de l'école Lavallée, Chemin de Sainte-Anne

SERVICE D'AUTOBUS

Jeux et amusements divers — Balle au camp — Courses de chevaux

Prix spéciaux aux vainqueurs des équipes de balle au camp

Première partie, samedi après-midi. Partie finale, dimanche après-midi

Rafraichissements et lunches servis sur le terrain

Discours par orateurs distingués

BIENVENUE A TOUS

S.-A. NAULT, président général — PHILIPPE G...Y, sec. général

La Liberté **→**
Le 24 juin 1931

Annonce du pique-nique de l'Union de 1931.

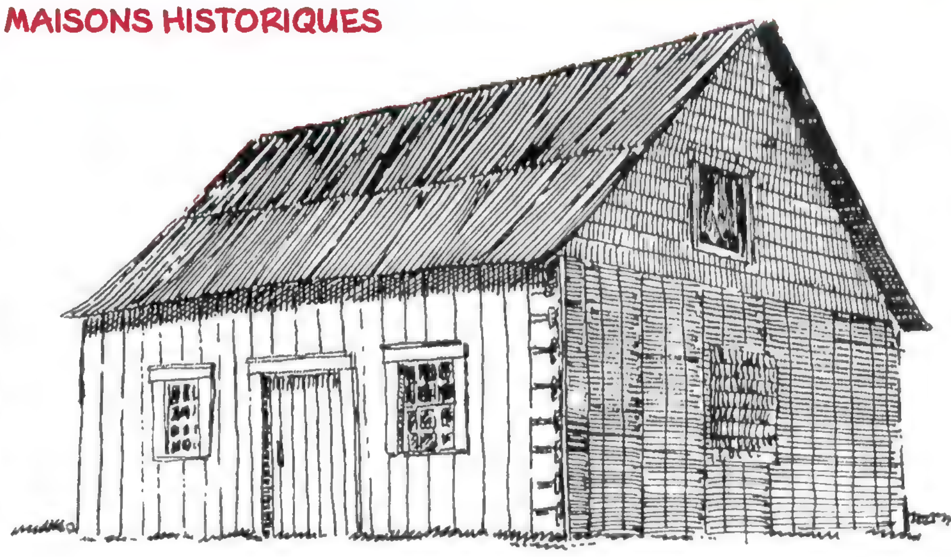
L'HISTORIQUE MAISON



Texte et illustration : Réal Bérard

Construite par GABRIEL LAFOURNAISE DIT « LA BOUCANE » (1816 – 1910), en 1872 sur le lot 38 de la Rivière-Aux-Rats. Chaque année cette historique maison accueille à la mi-décembre, une douzaine d'amis qui se rencontrent pour fêter le Noel des vieux loups. On sait quand ça commence, mais on ne sait pas quand ça se termine!

MAISONS HISTORIQUES



"La Vieille Maison" de De Rivière, vue de la rivière.

Texte et illustration : Réal Bérard

Cette maison, l'une des trois demeures des colons encore debout dans le district fut bâtie en 1876 par Louis De Rivière sur la section 16. Sa charpente est faite de billots d'épinettes rouges mesurant 6' X 8'.L'extérieur est revêtu de feuilles de bois de cèdre placées verticalement et se chevauchant. Les murs, que des lattes de saule traversant en diagonale sont recouverts d'un enduit qui était commun en ce temps et qu'on appelait « terre blanche ». Cet enduit, composé d'argile, de foin et d'eau était appliqué en couche épaisse. On retirait l'argile d'une crête appelée « La Petite Montagne » dans la région, située à 1 mille et demi environ, à l'est de la maison. A l'automne, c'était le temps du bousillage où tous procédaient aux replâtrages de leurs maisons et bâtiments de ferme. À peu de distance au nord de la demeure de De Rivière, se trouve la maison en rondins de chêne, bâtie en 1872 par Gabriel Lafournaise sur le lot 38.

DES FEMMES EXCEPTIONNELLES

Par Paulette Lemay Duguay

À mon avis, les qualités d'une femme exceptionnelle sont :

- Une femme qui est une source d'inspiration.
- Une femme férocement indépendante.
- Une femme capable de surmonter les défis de la vie avec créativité.
- Une femme authentique qui respecte ses vérités personnelles, ses principes.
- Une femme généreuse et intègre.
- Une femme qui prend la vie avec un sens de l'humour et qui entretient des relations harmonieuses.

Il serait facile de penser à de beaux exemples de femmes exceptionnelles parmi les femmes de notre époque. Mais l'inspiration a voulu que je regarde vers le passé et elle s'est arrêtée sur…



photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Julie (Lagimodière) Riel et Jean Louis Riel.

Julie Lagimodière Riel, la mère de Louis Riel, car sans le savoir elle était une femme exceptionnelle avec toutes les qualités déjà mentionnées pour se démarquer.

Née en 1822, elle est la fille du brave et célèbre voyageur, Jean-Baptiste Lagimodière, et de la première femme blanche arrivée dans le Nord-Ouest, Marie-Anne Gaboury. Julie avait considéré la vie religieuse mais à l'âge de 21 ans elle se marie à Saint-Boniface avec Louis Riel, père. Ils ont eu 11 enfants, dont l'aîné Louis Riel, fils, né le 22 octobre 1844.

Contrairement à la coutume de l'époque, Julie demeure indépendante et ne se remarie pas suite à la mort de son mari qui la rend veuve à l'âge de 41 ans. Elle a passé toute sa vie à Saint-Boniface et à Saint-Vital. C'est une femme forte physiquement et moralement. Elle a les cheveux foncés, les yeux perçants et des pommettes hautes. Bien qu'elle soit Canadienne, elle s'habille comme les femmes métisses et elle s'identifie à la culture métisse. Elle est bien respectée dans la communauté métisse. Sa vie est une litanie d'épreuves. La mort subite de son mari, le décès de deux enfants en bas âge, la mort de son fils Charles à l'âge de 21 ans, la mort de ses filles, Marie âgée de 23 ans, Sara, la religieuse, Sœur Marguerite-Marie, à 35 ans, et la perte de sa fille benjamine, Henriette, qui était la sœur préférée de Louis Riel.

Les circonstances de la mort de Louis Riel en 1885 sont particulièrement pénibles. Viennent s'ajouter le décès de sa bru, Marguerite, l'épouse de Louis Riel, l'année suivante, puis la mort des deux enfants de Louis Riel, âgés de 14 et 26 ans.

On peut dire que Julie Riel est la matriarche de la famille et ne semble pas être d'une personnalité autoritaire ou inflexible. Un autre trait de caractère qui ressort chez Julie Riel et sa famille est la fidélité à la « cause » de Louis Riel. Son refus de se soumettre au verdict d'aliénation mentale et de marginalisation est remarquable malgré de fortes pressions sociales et religieuses.

La famille subit une véritable aliénation sociale à Saint-Boniface et à Saint-Vital après la pendaison de Louis, accusé de trahison surtout de la part des Canadiens-français et du clergé. Elle demeure cependant digne, solitaire et solidaire dans l'adversité. Elle décède à l'âge de 86 ans à Saint-Vital.

J'ai beaucoup de respect pour Julie Riel et je me pose ses questions suivantes :

« Comment une personne peut-elle avancer dans la vie avec autant de résilience parmi tant de souffrances? »

« Combien de douleur est-ce qu'un cœur de mère peut prendre avant d'éclater? »

Avant de tenter une réponse, permettez-moi de vous lire un extrait d'une lettre que Julie a écrit à son fils, Louis Riel, lorsqu'il était emprisonné à Régina avant sa pendaison le 16 novembre 1885 à l'âge de 41 ans.

« Saint-Vital, 1885

Louis Riel

Cher enfant, mon Louis bien-aimé. Depuis longtemps le bon Dieu se plait de remplir à notre égard la coupe de ses douleurs et de ses amertumes. Aujourd'hui, il nous la présente encore pleine voulant nous faire goûter goutte à goutte à ce que la souffrance a de plus exquis et de plus amer. S'il nous faut la vider d'un seul trait, Mon Dieu donnez-moi la force, la grâce. Ah!!! Mon Louis, mon enfant, te dire ce que je souffre, tu le comprends vis-à-vis de tes enfants, te peindre la douleur d'une mère est chose incomplète. Je pleure, oui, il est vrai, mais je lève la tête haute, la douleur ne me jette pas dans le découragement. Je considère le Maître absolu des destinées, le vainqueur de la mort. N'abaissons pas nos regards sur la terre, regardons le ciel, c'est là que se trouve notre unique refuge, notre seule consolation. Il n'y a que Dieu qui rend à l'âme la paix, le témoignage de la bonne conscience donne à l'âme la force et l'assurance. Sois ferme, courageux mon fils. Espérons en Dieu, prions, prions, voilà notre défense. Encore une fois mon fils cher, courage, courage, à la plus grande gloire de Dieu. Écris-nous s'il y a moyen, nous prions pour qu'ils nous permettent tout au moins de t'écrire. Louis, ne nous cache rien. Tiens-nous au courant de tes malheurs si tu peux. Je t'embrasse comme mon cœur le désire, je voudrais te donner autant de consolations comme mon cœur a été serré de douleurs.

Nous t'écrirons souvent s'ils le permettent. Courage, confiance en Dieu, reçois mille baisers et affections de ta mère qui t'aime tellement. Julie Riel »

C'est assez extraordinaire, n'est-ce pas, cette force de caractère! Louis Riel avait une grande affection pour sa mère et elle lui était complètement dévouée. Pour répondre clairement à mes questions, la réponse c'est l'amour, l'oubli de soi pour un autre.

À mon avis, Julie Riel était une femme exceptionnelle à plusieurs niveaux et elle était certainement une mère avec beaucoup d'influence sur ses enfants.

Au bout du compte, nous sommes toutes appelées à être exceptionnelles, car nous sommes toutes appelées à AIMER, à pardonner, à encourager, à accepter les autres et leurs différences. Nous avons en nous des qualités de porteuses d'espoir, porteuses d'humanité, porteuses de lumière, porteuses de résilience, porteuses de vie. Je crois que toutes les femmes sont exceptionnelles lorsqu'elles agissent par amour. Vive l'amour d'une femme.

Journée internationale de la femme,
le 8 mars 2017

C'EST AVEC HONNEUR ET TRISTESSE QUE JE VOUS PRÉSENTE LA CEINTURE BLANCHE. SON HISTOIRE ET SON IMPORTANCE.

Par Miguel Vielfaure



Nous avons tous vu des ceintures fléchées rouges, bleues, et même d'une variété d'autres couleurs. Mais, que signifie la ceinture fléchée blanche? C'est une ceinture qui me pèse lourdement sur le cœur. Généralement, quand un client cherche « la blanche », c'est pour quelqu'un qui occupait une place importante dans leur vie et qui est décédé. C'est une ceinture sans couleurs et sans symboles qui marque la fin de la vie d'un Métis remarquable. Elle est souvent présentée à l'époux, l'épouse ou les enfants d'une personne inspirante de la communauté. Cette pratique est encore commune parmi les communautés métisses dans les prairies, mais d'où vient l'origine de cette coutume?

Louis Riel, sans aucun doute le Métis le plus important dans l'histoire métisse, et je dirais même pour les francophones du Manitoba, a été pendu le 16 novembre 1885. Presque un mois plus tard, le 12 décembre 1885, le corps du grand chef devait être apporté de la maison de sa mère à Saint-Vital, aujourd'hui connue sous le nom de la Maison Riel sur le chemin River, et se rendre jusqu'à la Cathédrale de Saint-Boniface à 9,4 kilomètres au nord.

Cette distance a été marchée et le cercueil a été porté par plusieurs des proches de Louis Riel : Benjamin Nault, Chas. Nault, Elie Nault, Prosper Nault, Père Harrison, W.R. Lagimodière, Louis Blondeau, Romain Lagimodière, Norbert Landry, Roman Nault, Alfred Nault, Martin Nault, André Nault, Louisson Desrivières, Francis Poitras, Joseph Lagimodière, St. Pierre Parisien et Francois Marion.

Ces hommes portaient une ceinture blanche de l'épaule, par-dessus le cœur, jusqu'à la ceinture. Mais, ils n'étaient pas les seuls à la porter. Il y avait aussi les gardes de corps, armés de fusils. Les frères de Louis Riel, Joseph et Alexandre, étaient en tête d'un groupe de Métis armés. Il y avait une vraie peur que les Canadiens racistes allaient essayer de saboter la cérémonie ou même commencer une escarmouche. Dans une bataille, surtout quand les deux côtés n'ont pas d'uniformes, dans le brouillard de guerre, l'identification des combattants amis et ennemis est de la plus grande importance. Et voilà la deuxième raison d'être de la ceinture blanche : pour clairement identifier les guerriers métis qui allaient défendre le corps de Louis Riel à tout prix.

Aujourd'hui, quand une ceinture est remise aux proches de quelqu'un, on sait que cette personne a beaucoup donné à la communauté. Elle reste un symbole puissant des leaders qui nous ont quittés.

Discours de la SFM à la cérémonie de la Commémoration des tombes, mercredi, le 16 novembre 2016, présentation par Emmet Collins, alors vice-président de la SFM

Je ne suis pas Métis.

Des mots chargés. Une vérité parfois, mais aussi, avec le temps, la dénégation, la renonciation d'un peuple et de son identité.

Je ne suis pas Métis.

Des mots qui ont été utilisés par des francophones pour se désavouer de leurs confrères. Qui ont été utilisés, souvent, par le peuple Métis lui-même pour éviter la haine.

Et même, ces dernières décennies, quand les mots n'avaient plus d'intention ouvertement discriminatoire, des mots qui ont trop souvent été utilisés pour signaler un manque d'intérêt. Je ne suis pas Métis, donc je m'en lave les mains de «leurs » inquiétudes, leur trajet historique.

La vérité et la réconciliation commence avec la vérité pour une bonne raison : ce n'est pas en niant notre histoire qu'on se construit un avenir.

Nous, les francophones qui ne sommes pas Métis, avons trop souvent affirmé cela en ignorant le contexte de ces mots, ou, pire, en les comprenant pleinement. Nous avons célébré la moitié de la vision de Riel, celle d'une province francophone, tout en ignorant l'autre moitié, d'un pays pour les Métis. Nous, comme personnes, comme communauté, et oui, nous, la SFM, comme institution.

Voilà la vérité. Nous devons reconnaître comme francophones, comme organismes et institutions, nos responsabilités individuelles et collectives pour toutes actions, les mots, les gestes, les attitudes et les positionnements qui ont contribués aux traumatismes et à la mise à l'écart vécus par les familles et les communautés métisses.

On commence avec la vérité, mais on ne s'arrête pas là. Aujourd'hui, il nous semble approprié qu'autour de ces tombes et cette cérémonie de commémoration, autour de la tombe de Louis Riel, au nom de la communauté francophone, nous vous demandions pardon. Nous demandons pardon aux ancêtres Métis, aux leaders, aux familles et aux communautés métisses. Nous continuerons à le faire car ceci n'est qu'un début dans le processus de réconciliation que nous nous devons d'entreprendre.

Nous cherchons une réconciliation non-seulement dans nos mots, mais dans nos gestes aussi. Au nom de la communauté francophone, la Société franco-manitobaine fait l'aveu de porter main-forte pour assurer la pleine guérison, l'épanouissement et le développement durable de la communauté franco-métisse au Manitoba. Nous reconnaissons également l'injustice et le manque de ressources qui ont empêché l'Union de pouvoir pleinement assurer son mandat de porte-parole officiel des Métis francophones. Sachez que vous n'êtes pas seuls et que nous vous appuierons dans l'obtention de vos droits. Sans les Métis, sans vous, sans l'Union, nous ne serions pas qui nous sommes aujourd'hui comme communauté francophone, comme manitobains et canadiens.

Je ne suis pas Métis.

Mais si les mots ont souvent été utilisés pour nier notre passé, ils peuvent également nous aider à comprendre notre avenir.

Je ne suis pas Métis, mais je ne serais pas Franco-manitobain, non plus, sans eux.

Je ne suis pas Métis mais je n'accepte plus d'ignorer le sort et les demandes de ce peuple.

Permettez-moi de reconnaître encore la signification et la contribution indéniable des Fidèles à Riel et de l'Union nationale métisse Saint-Joseph à la mosaïque manitobaine. Nous vous remercions comme communauté fondatrice, comme bâtisseur et partenaire de notre communauté élargie francophone, pour votre engagement et vos contributions dans tous les secteurs, et aussi, pour vos efforts continus comme porteurs et passeurs d'histoire et de patrimoine métis du Manitoba.

Marsi, meegwitch, merci.

« Mon peuple dormira pendant cent ans.
Lorsqu'il s'éveillera, ce seront les artistes qui lui rendront son âme ».
- Louis Riel

Les président(e)s
de l'Union nationale métisse

Ambroise **Lépine**	1887
Martin **Jérôme**	1888-1892-1895-1908
Norbert **Deslauriers**	1889
Roger **Marion**	1890
Joseph **Riel**	1891
Charles **Genthon**	1894
Simon **St-Germain**	1897-1905
Joseph **Hamelin**	1904
Pierre **Dumas**	1906-1915
Roger **Goulet**	1909-1918
Alexandre **Riel**	1916
Alexandre **Nault**	1917
Louis **Lépine**	1919
Guillaume **Charrette**	1920-1941
Samuel **Nault**	1923
Azarie **Bruce**	1951-1963-1974
Joseph **Bruce**	1960-1970-1975
Marguerite **Riel**	1965
Jean **Allard**	1966-1992
Simon **Carrière**	1971
Augustine **Abraham**	1990
Claude **Forest**	1996
Guy **Savoie**	1999
Gabriel **Dufault**	2001
Paulette **Duguay**	Aujourd'hui

Nous remercions sincèrement aussi les **membres des conseils d'administration** qui ont été fidèles à l'Union à travers les **130** dernières années.

RESPONSABLE DU JOURNAL :
Claire DesRosiers

LOUIS
Par Claire DesRosiers

GÉANT de l'histoire, puissance
D'une existence,
D'une présence.
Lumière ne s'éteint, mais rejaillit,
S'intensifie.
Vécu qu'on ne peut enfouir sous la terre,
Aujourd'hui, demain et hier…
Traces visibles,
Invincibles.
Voix qui retentit,
Écho qui *revit… et revit…*
Au-delà des décennies.
Un cœur *bat à jamais, bat* et bat…
Et n'abandonne pas.
Âme qui brille parmi les siens,
Vit *parmi* les miens.
Ombre qui ne s'efface guère,
Paroles à jamais sculptés dans la pierre.
Écrits passionnés,
Légués.
Histoire vraie,
Transmise *à jamais.*
Esprit qui survit,
Vit et vit… *revit*…
Rassure, ranime les *siens* aussi.
Peuple fier,
Persévère.
Un GÉANT de l'histoire ne meurt jamais….
Un GRAND de l'histoire *reste* GRAND, *à jamais…*
Un HÉROS du peuple *demeure* HÉROS, *à jamais…*
Il renaît et renaît…
MERCI LOUIS!

c.p-d.2017

D'OÙ NOUS VENONS
Par Bernard Lorraine

Dans tous les langages de la Terre
Dans toutes bouches de tout âge
En toutes lettres ou caractères
Dans la symphonie des langages
Depuis l'origine du sang
Parole première et dernière
Dans le cri, le râle ou le chant
Par le pinceau, la voix, la plume
Plurielle et pourtant singulière,
Multiple et pourtant unique :
UNE MÈRE



130 ans, ça se fête, et en GRAND!
Soyez des nôtres **le 28 mai** pour notre pique-nique annuel.



L'Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba

Les Retrouvailles des chemises rouges
CÉLÉBRATION CANADA 150
& 130e UNION NATIONALE MÉTISSE
Venez célébrer ensemble cette fête historique!
Le dimanche 28 mai 2017
Une journée champêtre spéciale
De 10 h à 16 h au Parc Whittier, Saint-Boniface

Activités d'art et d'artisanat • Jeux pour enfants et familles
Expositions • Spectacle en plein-air • Conteurs
Boutique de créations métisses

Artistes :
Serge Carrière & "La Coulée",
Nadia Gaudet & Jason Burnstick, Métis Prairie Steppers,
Michael Audette & Émilie Chartier, Métchif storyteller Jules Chartrand,
Andrina Turenne, Daniel Roy, Les Louis Boys et plus encore.

ENTRÉE GRATUITE
Mets métis traditionnels à coût raisonnable pour familles.

Collaboration Festival du Voyageur & Winnipeg Portes-ouvertes

233-ALLÔ Centre d'information 233-2556 1-800-665-4443

Financé par : Canada 150 | Canada
Commanditaires Bisons des prairies : Festival du Voyageur, La Liberté, ICI Manitoba, Le Conseil Elzéar-Goulet

RECONNAISSANCE :
Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous appuient tout au long de l'année.

FIÈRES MÉTISSES



Andréanne Dandeneau portant la vigne de Catherine.









Quelques motifs créés par David : ❶ Saule du Nord, ❷ Esprit du Nord, ❸ Robe Plumes, ❹ Broderie originale de Catherine Mulaire.







Candace Lipischak et quelques-unes de ses œuvres.

ANDRÉANNE DANDENEAU, designer et entrepreneure métisse de Voilà par Andréanne.

Après trois ans d'étude au Collège LaSalle à Montréal et un diplôme de Design de Mode en main, Andréanne revient au Manitoba et en 2005, lance son entreprise de mode à partir du sous-sol de ses parents.

En 2013, sa victoire à la Fosse aux Lions, organisée par le CDEM et commanditée par le journal *La Liberté*, lui a permis de partager son héritage métis et franco-manitobain partout à travers le pays. Elle a reçu plusieurs prix en 2016, notamment le prix Aboriginal Business Leadership Award de la Asper School of Business et le Prix Entrepreneurship, catégorie environnement, de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Fière de son héritage métis, Andréanne collabore avec son père David et d'autres artistes métis, afin d'intégrer des motifs autochtones/métis modernes à ses conceptions, telles que la Vigne de Catherine et Esprit du Nord - une fusion d'une plume d'aigle et des motifs d'ours polaire selon le style haïda.

« La communauté franco-métisse me tient toujours à cœur, je n'oublie pas d'ou je viens », affirme Andréanne.

www.voiladesigns.ca

CANDACE LIPISCHAK, propriétaire de Fat Daug-Hand Carved Antler Jewelry.

Candace Lipischak est une artiste visuelle franco-métisse. Elle est propriétaire de Fat Daug-Hand Carved Antler Jewelry. Le nom "Fat Daug" signifie Father-Daughter. Ensemble, père et fille sculptent des bijoux uniques et organiques fait de cornes d'orignal, de chevreuil, de caribou et de wapiti.

Il y a plusieurs étapes pour créer une pièce. Candace et son père choisissent une certaine corne et doivent la couper avec l'aide d'une scie à ruban. La pièce est ensuite sablée. Un design est déterminé selon sa couleur, sa forme et sa structure. Le design choisi, il est dessiné et ensuite la corne est coupée avec une scie à chantourner. Elle est sculptée à la main avec l'utilisation d'un Dremel industriel et sâblée de nouveau. Les dernières étapes sont une couche de cire protectrice, le polissage et ensuite elle est mise sur une corde en cuir. De la même façon, ils sculptent aussi des boucles d'oreilles. Parfois, Candace brûle aussi des images ou des scènes nostalgiques qui rappellent la sérénité de la nature et de ce qui l'inspire.

Le sculptage nécessite beaucoup de patience et de précision. L'amour d'un art partagé démontre leur respect envers l'animal qui nous a nourri. Candace a son héritage à cœur et comme artiste métisse, sa philosophie est la création de bijoux qui permettent à cet animal d'être vivant en esprit.

Les bijoux uniques et organiques de Fat Daug-Hand Carved Antler Jewelry sont disponibles à WAG @ the Forks, Neechi Niche, Red Cedar Gifts, Out of the Blu et au Musée de Saint-Boniface.

Mon h
ma l

« Judji l'yâbe éta dans ca
Jeudi, il y avai

« Djiss jwous sont allis d
Dix c

« A passi dissour l'viu po
Elle

« Dihors y fa mauva pi er
Dehors il fait du mauv

« A renfonci dans bouett
Elle

« Vas pas à côti du fu. »

« Tchi veux tchu li du?...dju
Veux-tu les deux

« As-tchi demandi à bonr
A

« Va payi l'tchiquette tus
V

« Sors ta patte di là! »

« Descendants de fier
Noyau d'humanité av
héroïque et joyeuse
ces gens simples aux
aux mains poussiéreu
gagnent leur pain, leu
en poursuivant, au du
la tâche toujours reno
qu'aucune génération
Et ces hommes, ces fe
parce qu'ils sont sûrs

DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION



LA CHASSE

Par Paul Desrosiers

Chez nous, la chasse est une histoire de famille. C'est une fois que l'animal a été abattu que le travail commence. Toute la viande est détachée de la carcasse car scier à travers les os fait ressortir le goût sauvage dans la moelle.

Chaque morceau est vérifié pour enlever le poil ou la viande traumatisée avant de la séparer en rôtis ou steaks. Les petits morceaux vont servir à faire de la saucisse ou du « jerky ». Les peaux sont gelées et serviront à faire du cuir brut pour en faire des tambours et des hochets.

Comme tout bon Métis, c'est maintenant le temps de prendre un p'tit coup avant de se régaler avec de la viande préparée par notre chef désigné pour sa compétence culinaire et cuite sur le barbecue. Un père, deux fils, un petit-fils et deux neveux forment l'équipe.

Ça, mes cœurs, c'est d'la chasse!

MES TR

Par Estelle Mari

« POUTIN

1 litre de lait
4 tasses de pain sec (en cubes)
1 tasse de sucre
½ ou 1/3 tasse de raisins
3 œufs (légèrement battus)
3 c. à table de beurre
1 c. à thé de vanille

DIRECTIVES :

1. Chauffer le lait.
2. Ajouter le sucre, beurre et vanille.
3. Verser les œufs graduellement et ajouter les raisins.
4. Mélanger le tout dans u
5. Faire cuire dans un fou













éritage, *langue*

bane! »

it des désaccords à la maison.

ans l'bli .»

chevaux sont allés dans le blé.

nt.. »

est passée sous le vieux pont.

n didans y fa chou. »

vais temps et dans la maison il fait chaud.

e. »

e s'est enfoncée dans la boue.

Ne vas pas près du feu.

liève pi du chevru ou ben juss ein?

k? Du lièvre et du chevreuil ou seulement qu'un des deux?

ne femme? »

s-tu demandé à mon épouse?

huite. »

'a payer le billet tout de suite.

Enlève ton pied

s pionniers,
entureuse

chaussures chargées de boue,
ses et craquelées,
r maison et leur sécurité,
rcissement de leurs muscles,
ouvelée,
ne termine.
mmes sont sûrs d'eux-mêmes,
de ceux qui les ont précédés. »

Paul Legendre.

RADITIONS

on et Simone Gosseline

NE » AU PAIN



une casserole avec le pain sec.
r à 350 degrés pour 50 minutes.

TRANSMETTRE LES TRADITIONS PAR L'ART

Par Pauline Hince

L'Union nationale métisse a pu offrir cette année différents ateliers et projets de transmission des ses traditions à travers l'art.

Ateliers de transmission d'arts traditionnels

Avec l'appui financier de Patrimoine canadien, de Sport, Culture et Patrimoine Manitoba et du Festival du Voyageur, l'Union nationale métisse a pu continuer à offrir l'initiative Accompagnement des jeunes et leurs familles. Nous avons continué d'incorporer la pratique « Formation de formateurs » tout en ouvrant les ateliers à d'autres participants et avons tous bénéficié de l'attitude et du rappel de nos Aînés et des personnes ressources : « Je suis peut-être l'enseignant, mais je suis aussi élève, l'apprentissage c'est pour la vie! »

Le racontage lors des cercles d'apprentissage en a fait une expérience unique : une histoire de jeunesse, de parenté, de communauté ou de famille, une turlutte, une *p'tite steppette*, une farce, une chanson à répondre, une bouchée de galette et confiture et on vient d'apprendre ensemble dans le partage et le plaisir! Voilà un résultat tant souhaité par l'Union!

Nous sommes ravis de rapporter qu'il y avait une présence et participation intergénérationnelle dans chacun des ateliers présentés, qui se déroulaient au Chalet Louis-Riel : ateliers en fabrication de mocassins, chaussettes métisses, mitaines métisses, comment préparer et traiter la peau de chevreuil, comment fabriquer un cerceau pour tambour à main, collerettes métisses, tambours à main et enseignements traditionnels sur le tambour, le réveil du son, le soin et l'usage contemporain d'un tambour à main. De plus, le 8 mars, Meghan Rauch, enseignante en immersion à l'École Garden City, a accueilli trois ressources de l'Union dans sa classe d'histoire, en 11e année. Ce fut une expérience unique pour chacun des 19 étudiants de créer leurs propres mitaines et des mitaines métisses en plus!

Projet Raconteur : Contes et chansons de notre monde

C'est la deuxième année que l'Union offre une formation professionnelle en français aux participants afin qu'ils puissent développer des contenus qui font valoir l'histoire, la culture, et les valeurs de la nation métisse canadienne-française et parfaire leur expertise comme raconteur professionnel.

De par sa grande générosité, la conteuse internationale, Myriame Martineau connue sous le nom d'artiste *Myriame El Yamani*, est revenu offrir une formation à l'automne 2016. Nous en avons profité pour réaliser, entre autres, une soirée spectacle "*La marchande de mots*" au Manoir de la Cathédrale, le 17 novembre.

En janvier 2017, Alexandre Belliard, compositeur, chansonnier et auteur du Québec, a guidé une vingtaine de participants de 19 à 80 ans réunis au Centre culturel franco-manitobain pour composer des poèmes inspirés de leurs recherches, de leurs expériences et de leur imagination. Alexandre Belliard a composé 85 chansons formant son œuvre *Légendes d'un peuple*, Tomes I à V.

Ces contes et ces chansons seront présentés lors de soirées publiques le 28 mai 2017 célébrant le 150e du Canada et la richesse des peuples qui l'ont fondé et ceux qui l'habitent présentement. Ce projet intergénérationnel de Contes et chansons du monde a réuni des personnes de milieux urbains et ruraux, de divers background ethniques et culturels voulant faire connaître et rendre hommage à des personnes, des lieux ou des évènements qui les ont marqués.

Nous devons une reconnaissance très spéciale à Janine Tougas pour son engagement, son accompagnement personnalisé de façon continue et son amour pour le conte : tu nous incites à toujours apprendre, à se faire confiance dans le processus de création, à continuer à s'entraider et créer ensemble toujours dans l'esprit du partage, du respect et du rire. *Y'en a pas d'autre comme toi Janine!*





Un *marsi* très spécial à toutes nos personnes ressources et nos aides-apprentis pour leur partage de connaissances, leur côté boute-en-train, leur temps et leur dévouement à la transmission de notre culture franco-métisse.

BOIS-DES-ESPRITS

Lorsque cette forêt le long de la Seine était menacée d'anéantissement par un développement résidentiel, le groupe **Sauvons-notre-Seine** (SOS), monta une charge acharnée à son secours. Un des membres de SOS, Jim Gyselinck, un jour présenta à la table du conseil un bout de prose qu'il venait de composer au sujet de cette forêt qui, jusqu'alors, n'avait pas de nom spécifique.

Le nom que Jim proposa en l'honneur des anciens Métis de la région fut immédiatement adopté avec enthousiasme par le groupe.

Voici le texte de Jim, traduit de l'anglais par Marcel Ritchot, ami, collègue, et co-guerrier de SOS.



Cette sculpture a été réalisée par Robert LeClair et Walter Mirosh avec l'aide de quelques étudiants en sculpture du groupe Les Gens de Bois.

« Si vous aimez la sensation protectrice de vous trouver à l'intérieur d'une forêt mature, d'observer les animaux sauvages ici-même dans la ville, le son des oiseaux, l'odeur épicée de la forêt par une journée chaude d'automne, ou, si vous appréciez simplement le fait qu'elle existe, vous serez d'accord que cette forêt le long de la Seine entre le Chemin John Bruce et la propriété Mager doit être préservée. Si, par contre, vous croyez aux fantômes, n'allez jamais là le soir...

Récemment, je suis allé faire une longue marche là-bas, et j'ai vu des indices que des gens y avaient demeuré dans le passé. Des vieux chemins, des limites d'anciennes clairières, des arbres plantés d'une façon ordonnée piquent mon intérêt, alors je questionne les gens au sujet de cette région. Ce qui en écoule est que ce n'est pas seulement une forêt mais une forêt héritage. Des noms de quelques-uns des tout premiers habitants, Bruce, Carrière, Riel, Marion, Laroche, Ritchot, et Bruneau sont ressortis. Cette forêt a dû encourager la cueillette de sirop d'érables du Manitoba et sûrement entendu les belles sonorités du parler Michif. Je suis certain que mon âme voudra un jour barauder autour de ma petite ferme de cinq acres, donc, sûrement les esprits de ces âmes pionnières seront attirés aux berges boisées de leur précieuse petite rivière. En leur honneur et, franchement, pour notre propre bien-être, je crois que ce petit ***Bois-des-esprits*** *doit être préservé.*

Jim Gyselinck, l'an 2000

